



# 2024 Rapport sur le climat

Groupe Co-operators limitée

## À propos de nous

Le Groupe Co-operators limitée (Co-operators) est une coopérative canadienne de services financiers de premier plan qui offre des produits et des services d'assurance multibranches et de placement. Co-operators embauche plus de 7 000 personnes et compte plus de 2 800 représentantes et représentants en assurance autorisés à travers le pays. Son chiffre d'affaires en assurance dépasse 6,2 G\$ et ses actifs sous administration, 71,5 G\$. Notre raison d'être consiste à assurer la sécurité financière des Canadiennes et Canadiens et de nos collectivités. Les changements climatiques menacent directement notre capacité d'incarner notre raison d'être. C'est pourquoi notre réponse à la crise climatique et notre soutien à la transition nécessaire vers un avenir résilient, durable et zéro émissions nettes font désormais partie intégrante de notre stratégie et de nos processus décisionnels.

Pour en savoir plus sur le Groupe Co-operators limitée, consultez notre [rapport annuel intégré](#).

## À propos de ce rapport

En décembre 2024, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié ses premières Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) : la NCID 1 - Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et la NCID 2 - Informations à fournir en lien avec les changements climatiques. Ces normes marquent une étape importante, car elles permettront aux organisations canadiennes de s'aligner sur les normes du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) publiées l'année précédente.

Co-operators approuve le travail d'élaboration de normes sur la durabilité de l'ISSB, puisqu'elles amélioreront la fiabilité et la comparabilité de l'information.

Le présent rapport s'appuiera sur ses versions précédentes afin de respecter les exigences des NCID 1 et 2. Il s'appuie également sur les exigences énoncées dans la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques, du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Étant donné que les NCID 1 et 2 ne sont pas obligatoires et que l'échéance de la ligne directrice B-15 du BSIF arrive à la fin de l'année 2025 pour notre organisation, le présent rapport n'est pas entièrement conforme à la portée complète des NCID 1 et 2 et de la ligne directrice B-15 du BSIF.

Il couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024. Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés concernent l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le présent rapport fournit une vue d'ensemble de notre approche en matière de définition et de gestion des occasions et risques climatiques.

Sauf indication contraire, les termes « Co-operators », « nous », « notre » et « nos » renvoient à l'ensemble du Groupe Co-operators limitée, y compris ses filiales de propriété exclusive. Voici la liste des filiales importantes qui sont représentées dans ce rapport :

### Services financiers Co-operators limitée (SFCL)

- La Compagnie d'assurance générale Co-operators (CAGC)
  - La Souveraine, Compagnie d'assurance générale (Souveraine)
  - La Compagnie d'Assurance Générale CUMIS (CUMIS Générale)
- Co-operators Compagnie d'assurance-vie (CCAV)
  - CUMIS Services Incorporated (CSI)
  - Le Groupe CUMIS limitée (CUMIS)
- Addenda Capital inc. (Addenda)
- Services d'investissement financier Co-operators inc. (SIFC)
- Agences Fédérées
- Premier Managers Holdings Corporation
- The Edge Benefits Inc. (Edge)
- Smart Employee Benefits Inc. (SEB)
- Carson Dunlop and Associates (CDA; depuis le 1<sup>er</sup> février 2024)

L'assurance constitue la principale activité de Co-operators et elle est régie par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). CAGC offre de l'assurance des particuliers, de l'assurance entreprise et de l'assurance agricole, tandis que CCAV offre de l'assurance de personnes, de l'assurance voyage, des rentes et des produits de gestion de patrimoine pour les particuliers et les groupes. Les activités d'assurance sont autorisées à souscrire de nombreuses catégories d'assurance dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Co-operators est également présente sur le marché de la gestion des placements par l'intermédiaire d'Addenda, qui propose des services de gestion des placements institutionnels et privés. SFCL détient une participation majoritaire de 96,71 % dans Addenda.

Les autres activités exercées par les filiales de Co-operators soutiennent les activités d'assurance et de gestion de placements, ou leur sont accessoires.



**« En 2024, les phénomènes météorologiques extrêmes au Canada ont entraîné 8,5 milliards de dollars de pertes assurées dans l'ensemble du secteur, principalement attribuables à seulement quatre événements. Ce montant record ne tient pas compte des pertes non assurées ni des lourdes conséquences émotionnelles et sociales découlant de ces catastrophes. Il est impératif que nous poursuivions le développement de notre modèle d'affaires et fassions évoluer nos produits et services pour permettre aux Canadiennes et Canadiens d'améliorer leur résilience. Cela aidera notre société à faire face aux risques croissants et à se rétablir avec force après une catastrophe. »**

**Rob Wesseling,**  
Président et chef  
de la direction

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport contient des énoncés et renseignements prospectifs portant notamment sur les activités, les objectifs, les stratégies, la situation financière et la performance de Co-operators. Les énoncés qui figurent dans le présent rapport (y compris les documents qui y sont intégrés par renvoi) se reconnaissent généralement par l'emploi, à la forme affirmative ou négative, de verbes prospectifs comme « pouvoir », « s'attendre », « planifier », « estimer », « avoir l'intention de », « croire », « envisager », « prédire », « risquer de » et « continuer », ou de verbes au conditionnel et de substantifs ou d'adjectifs comme « tendance » et « éventuel », et par l'emploi d'autres expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas garants de la performance future et ils comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus dans ces énoncés et renseignements prospectifs.

De plus, le présent rapport peut contenir des énoncés et renseignements prospectifs provenant de sources indépendantes au sein du secteur. Par nature, les renseignements prospectifs s'appuient sur de nombreuses hypothèses, des risques connus et inconnus et des incertitudes, tant généraux que spécifiques, faisant en sorte qu'il est possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Ces renseignements et énoncés prospectifs ne valent qu'en date du présent rapport.

Les énoncés et renseignements prospectifs contenus dans le présent rapport comprennent, entre autres, des énoncés concernant nos attentes en matière de croissance, y compris la croissance négative; les répercussions sur notre entreprise des modifications apportées à la réglementation gouvernementale; les variations possibles du niveau de nos charges; les changements apportés aux lois fiscales; les avantages que nous prévoyons tirer des acquisitions et cessions; et l'incidence de la pandémie mondiale sur nos activités et notre situation financière.

Bien que nous soyons d'avis que les prévisions exprimées dans les énoncés et renseignements prospectifs soient raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Nous ne pouvons garantir les résultats, les niveaux d'activité, le rendement, ni les réalisations futurs. Par conséquent, nous ne déclarons aucunement que les résultats réels obtenus seront, en totalité ou en partie, ceux qu'expriment les énoncés et renseignements prospectifs. Certains risques et autres facteurs échappent à notre contrôle et pourraient entraîner des résultats sensiblement différents de ceux exprimés dans les énoncés et renseignements prospectifs contenus dans le présent rapport et dans les documents qui y sont intégrés par renvoi. Ces risques et facteurs sont notamment liés à ce qui suit : l'inflation réelle par rapport à l'inflation prévue, notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie ou à exploiter notre entreprise comme prévu, notre capacité à évaluer avec précision les risques liés aux polices d'assurance que nous souscrivons, une évolution défavorable des marchés financiers ou d'autres facteurs susceptibles de nuire à nos placements, le caractère cyclique du secteur de l'assurance de dommages (IARD), notre capacité à prévoir avec précision la fréquence et l'importance des sinistres futurs, notamment la fréquence et l'importance des sinistres attribuables aux conditions météorologiques, les changements climatiques, la réglementation publique, les litiges et les mesures réglementaires, la publicité négative visant périodiquement le secteur de l'assurance, l'intensité de la concurrence, notre dépendance à l'égard des conseillères et conseillers pour la vente de nos produits, notre capacité à mener à bien notre stratégie d'acquisition, notre participation à la Facility Association (accord de mise en commun obligatoire pour toutes les entreprises du secteur), les attaques terroristes et leurs conséquences, les catastrophes, notre capacité à prédire avec précision le montant final des sinistres liés à des événements majeurs ou catastrophiques qui n'ont pas été entièrement réglés, notre capacité à maintenir notre cote de solidité financière, notre capacité à atténuer les risques au moyen de la réassurance, notre capacité à gérer avec efficacité le risque de crédit (y compris le risque de crédit lié à la solidité financière des réassureurs), notre dépendance à l'égard des technologies de l'information et des systèmes de télécommunication, l'incidence des nouvelles technologies – y compris celles ayant une incidence sur le transport personnel –, les violations ou défaillances de la sécurité et de la confidentialité des systèmes d'information – y compris le cyberterrorisme –, notre dépendance à l'égard de membres du personnel essentiel, et la conjoncture économique, financière et politique générale.

À noter que cette liste n'est pas exhaustive. La présente mise en garde s'applique expressément aux renseignements et énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport. Après la date du présent rapport, nous n'avons pas l'obligation d'actualiser les énoncés prospectifs à la lumière des résultats réels ou des changements apportés à nos prévisions, sauf si la loi en vigueur l'exige.

# Faits saillants de 2024

## Gouvernance



Intégration des mesures liées au climat dans le programme de rémunération incitative à long terme des cadres supérieurs (VP et échelons supérieurs)



Début des travaux visant à formaliser ou à réviser les mandats des comités de gestion ayant des responsabilités liées au climat

## Gestion des risques



Fin de l'évaluation de l'importance relative financière des occasions et des risques climatiques.



Approbation par la haute direction de l'énoncé de propension aux risques climatiques.

## Stratégie



Mise en place d'une initiative d'investissement de résilience afin de relever des possibilités d'investissement dans des projets novateurs de résilience climatique et d'infrastructures adaptées au climat, en complément des investissements d'impact et de transition climatique actuels.



Participation au Forum for Insurance Transition to Net Zero, organisé sous l'égide des Nations Unies.



Élaboration d'une nouvelle analyse de scénarios climatiques à long terme pour nos activités d'assurance de dommages.



Maintien de nos engagements en tant que membre de l'Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro convoquée par les Nations Unies.

## Mesures et cibles

# Activités carboneutres

# Réduction de 32,1 %

des émissions issues de nos activités (portées 1 à 3) par rapport à l'année de référence 2019

# 52,6%

de notre portefeuille de placements est constitué d'investissements d'impact, de transition et de résilience

# 7,1 G\$

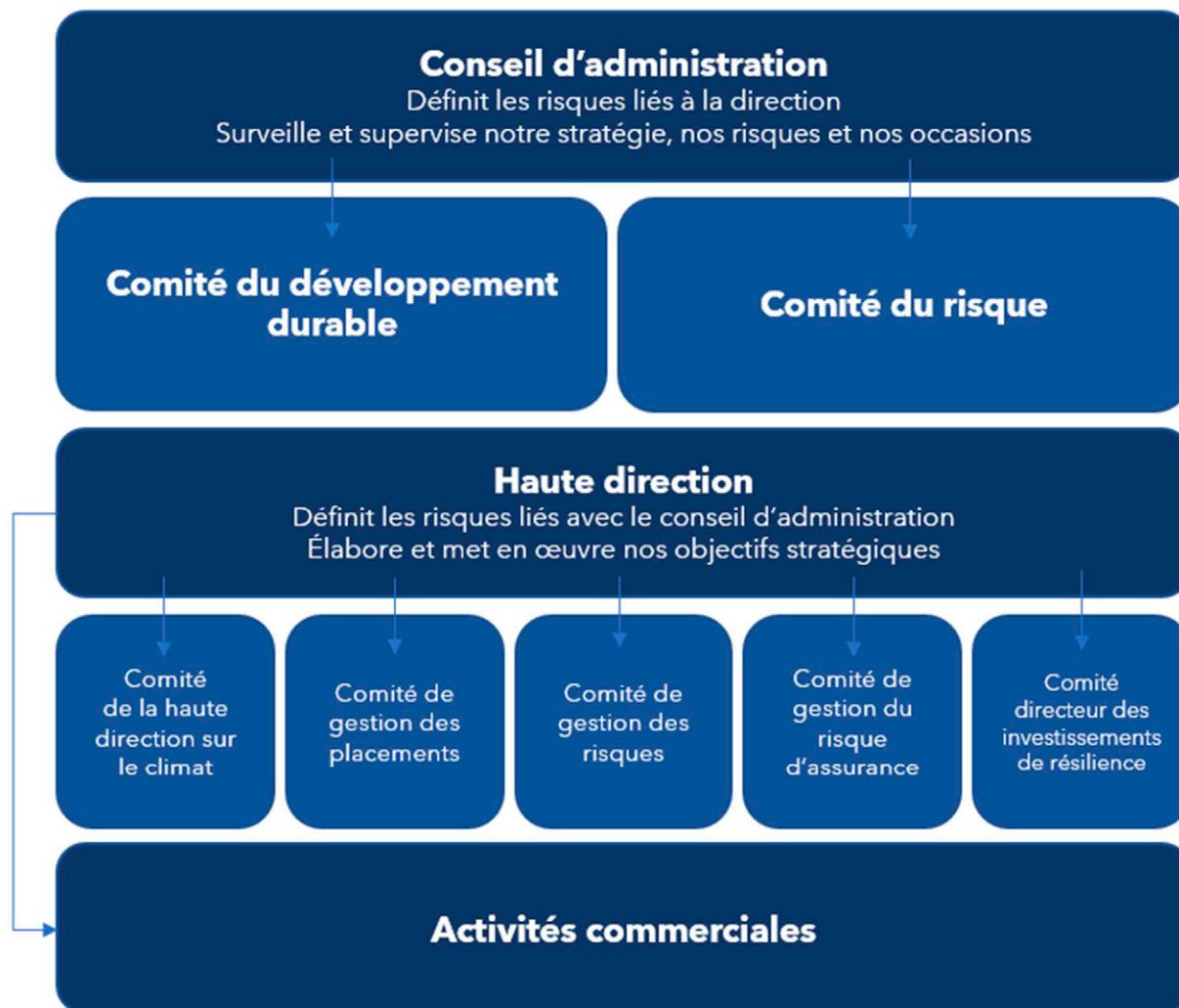
en investissements d'impact et de transition

# 39,9 tonnes

d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars investi

## Gouvernance

La structure de gouvernance de Co-operators lui permet d'exercer un contrôle suffisant sur sa surveillance, sa gestion et sa supervision des occasions et des risques climatiques. Les comités du conseil d'administration (CA) et de la direction ainsi que les groupes de travail collaborent activement à la supervision des objectifs et des cibles stratégiques.



### Conseil d'administration

Le CA supervise la gestion des occasions et des risques climatiques. Bien que cette question concerne tous les comités du CA, elle relève principalement du comité du développement durable et du comité du risque. Le CA et ses comités tiennent compte des risques et des occasions climatiques dans la supervision de la stratégie globale, des principales transactions et des méthodes de gestion des risques. Le CA doit également établir des compromis entre des priorités concurrentes et s'appuyer sur la propension au risque pour orienter ces décisions. Ces deux comités se rencontrent séparément pendant l'année pour mesurer notre progression par rapport à nos cibles climatiques, mais aussi surveiller et analyser les risques et les occasions climatiques. Chaque année, ils tiennent aussi une réunion conjointe pour faire le point sur les risques et les occasions climatiques, notamment les progrès accomplis concernant les informations à fournir en lien avec les changements climatiques.

### **Comité du développement durable**

Le comité du développement durable travaille de concert avec le CA pour promouvoir une culture et des pratiques d'avant-garde en matière de durabilité, tout en supervisant la performance de Co-operators à ce chapitre. Le rôle du comité est de veiller à la mise en œuvre de la politique de développement durable et de la vision de l'organisation, qui est d'être un levier pour une société résiliente et durable. Il doit notamment faire le suivi des questions, occasions et risques émergents liés au développement durable et au climat, ainsi que donner des conseils sur les aspects de durabilité et de résilience de la stratégie d'entreprise et de la mobilisation des parties prenantes.

Le comité examine et recommande des politiques, des stratégies et des priorités qui favorisent l'intégration du développement durable à l'échelle de l'organisation. Pour ce faire, il donne notamment des conseils sur les politiques, les normes et la performance des activités de placement durable. Le comité donne son avis au CA relativement à l'incidence des décisions clés sur le développement durable. De plus, il supervise les mesures visant à améliorer les pratiques de gouvernance en matière de développement durable au sein du CA et des CA des filiales, et donne son avis à cet égard.

Ce comité est composé d'un ou d'une membre de chacun des cinq autres comités du CA de façon à intégrer les pratiques de développement durable dans toute la structure de gouvernance. À chaque réunion, les membres du comité du développement durable présentent un compte rendu sur leurs activités à tous les autres comités du CA.

### **Comité du risque**

Le comité du risque supervise le programme de gestion des risques de l'entreprise (GRE), lequel comprend l'identification des risques, la propension au risque, les cadres et politiques de gestion des risques, l'analyse, l'évaluation, la surveillance et le signalement des risques, ainsi que la conformité du programme. Chaque année, il détermine les besoins en capitaux de l'organisation par rapport à son profil de risque pour les soumettre à l'approbation du CA.

Il supervise le chef ou la cheffe de la gestion des risques de l'entreprise et conseille la direction sur l'orientation stratégique à adopter pour nos principaux risques, notamment les risques climatiques. Par ailleurs, il encadre notre stratégie d'investissement durable qui est gérée par le comité de gestion des placements. Le comité du risque est composé de quatre membres du CA.

### **Activités en 2024**

En 2024, le CA a reçu plusieurs mises à jour de la part de la haute direction, notamment une présentation sur l'investissement de résilience et son alignement sur notre stratégie. Il a également reçu le rapport annuel sur les activités du Service du développement durable et de la responsabilité sociale, qui comprenait un examen des progrès accomplis dans la réalisation de nos cibles net zéro, de l'intégration des initiatives de durabilité à l'échelle de l'organisation et de la mobilisation des membres par rapport au développement durable.

Le comité du développement durable s'est réuni cinq fois pour superviser les résultats de l'organisation par rapport à ses objectifs de développement durable. Les faits saillants liés au climat sont les suivants :

- Discussion sur la façon de parler d'action climatique avec les organisations membres et d'autres parties prenantes.
- Examen des progrès accomplis dans la réalisation des cibles climatiques pour 2025 et 2030.
- Réception d'un compte rendu sur la stratégie de résilience et contribution stratégique à la prochaine phase de notre initiative d'investissement de résilience.
- Réception d'une présentation annuelle sur l'investissement durable, qui comprenait un examen des risques et des occasions, des politiques, des stratégies, et des rendements de nos investissements d'impact axés sur le climat, ainsi que de nos investissements dans la transition climatique.
- Réception d'un compte rendu sur l'élaboration du plan de réduction de l'empreinte carbone, de l'approche de la gestion des émissions et de la voie à suivre pour atteindre notre cible d'activités à zéro émissions nettes.
- Supervision des progrès réalisés relativement à l'intégration des performances liées au développement durable dans les objectifs de la haute direction, notamment les objectifs liés au climat.
- Réception d'un compte rendu sur les informations à fournir en lien avec les changements climatiques, conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF et aux nouvelles normes d'information sur le développement durable et le climat, entre autres, ainsi que sur les progrès réalisés pour s'y conformer.
- Discussion sur les pratiques de tenue de réunions durables du CA et de ses comités.
- Examen des cibles annuelles du CA en matière de développement durable.

Le comité du risque s'est réuni à quatre reprises en cours d'année pour examiner et superviser tous les aspects de la gestion des risques, y compris les risques climatiques. Les faits saillants liés au climat sont les suivants :

- Suivi des risques physiques et de transition liés au climat.
- Suivi des progrès accomplis par rapport aux objectifs d'investissement durable et aux nouvelles occasions qui se présentent.
- Réception de comptes rendus sur la ligne directrice B-15, l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques et les relevés sur les risques climatiques du BSIF.

De plus, le comité du développement durable et le comité du risque ont tenu une réunion annuelle conjointe. Voici quelques faits saillants de cette réunion :

- Examen des tendances dans la réglementation et les informations à fournir en lien avec le développement durable.
- Participation à un webinaire de l'Institut des administrateurs de sociétés sur les émissions de portée 3.
- Réception de comptes rendus sur la gestion des risques climatiques communiqués par différentes unités opérationnelles, notamment :
  - GRE - compte rendu sur la ligne directrice B-15, l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques et les relevés sur les risques climatiques du BSIF.
  - Finances - compte rendu sur les informations à fournir en lien avec les changements climatiques.
  - Actuariat - compte rendu sur les simulations de crise liées au climat et l'analyse de scénarios.
  - Addenda - compte rendu sur l'investissement durable.
- Discussion sur notre approche de la nature et des autres risques et occasions en matière de développement durable qui se profilent à l'horizon.

### **Compétence climatique**

Le CA détermine s'il dispose des aptitudes et des compétences appropriées pour superviser les stratégies conçues pour répondre aux risques et aux occasions climatiques par l'intermédiaire du comité de la gouvernance et de l'identité coopérative. Le CA utilise une grille des compétences pour définir sa composition optimale en fonction de ses besoins actuels et futurs pour ce qui est des responsabilités de surveillance et de la planification de la relève. Chaque année, les membres du CA procèdent à une auto-évaluation de leur niveau d'expertise par rapport aux compétences de la grille, dont le développement durable fait partie. Le comité de la gouvernance et de l'identité coopérative étudie également diverses possibilités de formation pour le CA, à programmer tout au long de l'année. Par exemple, le CA a assisté à une présentation sur l'investissement durable et les obligations vertes au mois de mai 2024. Tous les nouveaux administrateurs et administratrices sont tenus de suivre un cours d'apprentissage en ligne sur le développement durable, comme le prévoient les cibles annuelles du CA en matière de développement durable.

## **Direction**

Après le CA et ses comités, la gouvernance des changements climatiques incombe à l'équipe de la haute direction, qui est responsable de l'exécution de la stratégie de l'entreprise. L'équipe de la haute direction affecte les ressources et s'assure que l'organisation dispose des capacités nécessaires pour atteindre ses cibles climatiques, aide la clientèle à comprendre et à gérer les risques climatiques, et augmente de façon constante la proportion de son portefeuille de placement consacrée aux investissements climatiques et de résilience. Après l'équipe de la haute direction, les mandats relatifs à l'action climatique relèvent des différentes unités opérationnelles.

Les indicateurs de durabilité sont inclus dans le programme de rémunération incitative à long terme (PRILT) du chef de la direction et de la haute direction. Par haute direction, on entend les personnes occupant un poste de VP ou d'un échelon supérieur. Ces indicateurs représentent 15 % du PRILT, dont 10 % sont directement liés aux cibles climatiques : 5 % sont liés à notre cible sur le pourcentage d'actifs investis dans des investissements d'impact, de transition et de résilience, et 5 % portent sur nos cibles de réduction des émissions liées aux activités.

Le comité de la haute direction sur le climat se réunit tous les mois pour discuter des risques et des occasions climatiques, et supervise la gestion et la déclaration de ces risques. Un mandat formel est en cours d'élaboration et devrait être finalisé en 2025.

Le comité de gestion des placements assure l'orientation stratégique et la surveillance des activités de placement, de couverture et de gestion des actifs-passifs. Ce comité de gestion est chargé de rendre compte régulièrement au comité du risque du CA, en veillant à ce que l'incidence de nos investissements sur le climat et le développement durable soit un axe prioritaire. L'exécution de nos stratégies d'investissement est assurée par notre filiale Addenda.

Le comité directeur des investissements de résilience assure la supervision et l'orientation stratégique des investissements de résilience. Ce comité collabore avec le comité de gestion des placements à l'examen des investissements de résilience dans le cadre des processus standard de prise de décision en matière d'investissement. Le mandat de ce comité est en cours de révision et les changements devraient être finalisés en 2025.

Le comité de gestion des risques participe à la prise de décisions stratégiques. Il est responsable de comprendre les risques auxquels notre organisation est exposée, notamment les risques climatiques, et d'y faire face. Il donne l'impulsion à une culture de gestion des risques de l'entreprise bien ancrée et appuie notre mandat en la matière.

Le comité de gestion du risque d'assurance conserve le pouvoir de surveillance et de décision finale pour les questions liées au risque d'assurance, y compris au risque dérivé des changements climatiques.

Le Service du développement durable et de la responsabilité sociale de Co-operators joue aussi un rôle déterminant dans le soutien des initiatives de la direction. Son équipe est chargée d'enchâsser le développement durable dans la stratégie et d'intégrer les principes de durabilité à travers l'organisation, notamment au sein des unités opérationnelles liées aux placements et à l'assurance.

## **Activités en 2024**

Plusieurs progrès et initiatives ont été réalisés en 2024, notamment :

- Lancement de la garantie SécurFutur<sup>MC</sup>, qui procure des fonds additionnels pour permettre aux clientes et clients de reconstruire avec résilience.
- Participation à l'Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro (NZAOA) et au Forum for Insurance Transition to Net Zero, organisés sous l'égide des Nations Unies.
- Confirmation de l'alignement sur les positions de la NZAOA relatives au charbon de chaufferie, au pétrole et au gaz.
- Association, en tant que partenaire national, avec le Climate and Equity Lab, initialement fondé par Gore Mutual en 2023 en collaboration avec Social Innovation Canada et la faculté des changements environnementaux et urbains de l'Université de York.
- Réalisation d'un programme pilote pour comprendre comment nous pourrions collaborer avec les caisses d'épargne et de crédit pour répondre à leurs besoins relativement à la quantification du risque climatique physique.
- Poursuite des préparatifs liés à la ligne directrice B-15, aux relevés sur les risques climatiques et à l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF.

### **Activités commerciales : rôles et responsabilités liés au climat**

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de rôles et de responsabilités liés au climat dans nos diverses activités commerciales. Cela démontre notre stratégie visant à intégrer le développement durable à l'échelle de l'organisation comme un moyen de réaliser notre raison d'être et notre stratégie organisationnelle. Cette liste n'est pas exhaustive. Nous nous attendons à ce que ces rôles et responsabilités évoluent au fil de notre progression vers le net zéro et de l'adoption de pratiques commerciales résilientes.

**Développement durable et responsabilité sociale** - Poursuivre la promotion de l'intégration des principes de durabilité, notamment les facteurs climatiques, dans la stratégie et dans l'ensemble de l'organisation, plus particulièrement au sein des unités opérationnelles liées aux placements et à l'assurance.

**Stratégie et planification de l'entreprise** - Intégrer les facteurs liés au climat et au développement durable dans la planification stratégique, notamment en fixant des objectifs, des mesures et des cibles.

**Souscription et actuariat** - Élaborer des stratégies de souscription liées à la gestion des risques climatiques. Poursuivre l'étalonnage des risques climatiques, comme les inondations et les incendies de forêt. Poursuivre l'élaboration de la méthodologie des scénarios climatiques.

**Tarification et conception de produits** - Intégrer les facteurs liés aux changements climatiques dans la fixation des prix des produits. Poursuivre du développement de produits innovants, comme les garanties Eau multirisque et SécurFutur<sup>MC</sup>.

**Réassurance** - Prendre en compte les répercussions des changements climatiques sur la pension au risque et la réassurance. Intégrer les principes de durabilité à la prise de décisions des contreparties.

**Sinistres** - Élaborer et mettre en œuvre des pratiques plus durables afin de réduire les émissions et les déchets, principalement dans le cadre de nos activités d'assurance de dommages.

**Investissement** - Intégrer les engagements de Co-operators en faveur du climat dans notre politique sur la stratégie d'investissement.

**Gestion d'actifs** - Poursuivre l'intégration des principes de développement durable dans les décisions de placement en effectuant des investissements d'impact axés sur le climat et en accélérant l'investissement dans la transition climatique. Contribuer à la stratégie climatique par la promotion de politiques publiques et la mobilisation de l'industrie.

**Gestion des risques de l'entreprise** - Continuer à intégrer les questions liées au climat dans l'étalonnage de l'appétit pour le risque, dans les rapports d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA) et dans la préparation à la mise en œuvre de la ligne directrice B-15 du BSIF.

**Information financière** - Produire le rapport sur le climat, et surveiller les normes et réglementations en matière d'information.

**Ressources humaines** - Adapter les programmes de rémunération des cadres pour y inclure des paramètres liés au climat.

**Technologies de l'information** - Au moyen du programme TI verte, réduire au minimum notre incidence sur l'environnement à l'aide de pratiques durables, comme le stockage en nuage, la réduction de la consommation d'énergie et l'augmentation de la durée de vie utile du matériel.

## Stratégie

La lutte contre la crise climatique est au cœur de la stratégie de notre organisation. Nous nous efforçons d'investir nos actifs et d'exercer nos activités de manière à avoir une incidence positive, à offrir des produits et des services qui renforcent la résilience, et à défendre les politiques, les initiatives et les idées qui orienteront notre société vers un avenir plus durable.

Co-operators a ciblé les risques climatiques suivants, dont on peut raisonnablement s'attendre qu'ils auront d'importantes répercussions financières sur notre organisation.

Risques	Type	Entité	Description et réponse	Horizon temporel
<b>Augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes</b>	Physique	IARD	Au fil du temps, les changements climatiques ont entraîné une tendance à l'augmentation des réclamations dans notre portefeuille d'assurance de dommages. Sans renforcement de la résilience, cette tendance viendra inévitablement creuser l'écart entre les pertes assurées et le total des pertes financières subies. Refiler largement ces coûts supplémentaires aux titulaires de police n'est pas un modèle d'affaires durable ni conforme à notre raison d'être. Notre capacité à préserver et à bonifier notre rentabilité dépend grandement de notre capacité à estimer et à tarifier correctement ces phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi qu'à atténuer les pertes aussi efficacement que possible, en investissant dans la résilience climatique, en y contribuant et en plaçant en sa faveur.	Actuel
<b>Abordabilité et disponibilité de l'assurance des biens</b>	Transition	IARD	Les changements climatiques peuvent entraîner une augmentation des primes et une réduction de la disponibilité de la réassurance, affectant ainsi l'abordabilité et la disponibilité de l'assurance des biens. Cela pourrait conduire à une intervention accrue des pouvoirs publics. Nous visons à réduire ce risque par des moyens innovants, notamment des processus de règlement qui contribuent à réduire les coûts et des produits qui permettent à notre clientèle d'être plus résiliente. Nous voulons également prendre part à des projets sectoriels d'adaptation et de prévention afin de mieux comprendre de quelle façon nous pouvons créer des partenariats avec d'autres parties prenantes institutionnelles pour réduire la probabilité de pertes en cas de phénomènes météorologiques extrêmes et limiter leurs conséquences sur les primes et les protections pour notre clientèle.	Actuel
<b>Augmentation de la mortalité et de la morbidité</b>	Physique	Vie	Les changements climatiques peuvent avoir des répercussions sur nos activités d'assurance vie, plus précisément sur la mortalité et la morbidité causées par l'élévation des températures et la hausse du nombre de catastrophes naturelles comme les inondations, les feux de forêt et les vagues de chaleur. Ces événements peuvent également augmenter les problèmes de santé, notamment la propagation des maladies infectieuses et des virus. Par conséquent, l'examen de la situation financière de notre société analyse le risque sanitaire que présenterait une épidémie, qui pourrait être exacerbée par les changements climatiques.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
<b>Accumulation de l'exposition au risque</b>	Physique	IARD	L'accumulation de l'exposition au risque désigne le risque de pertes globales importantes dues à un événement ou à un risque unique en raison de la concentration du risque assuré exposé à cet événement ou à ce risque unique. Un des principaux facteurs de nos pertes assurées est attribuable aux variations de l'exposition. Nous prévoyons que les variations défavorables de l'exposition continueront de s'accumuler au cours des prochaines années. Nous avons investi dans des outils tels que la plateforme d'aléas climatiques et de modalisation avancée des risques (CHARM) afin de comprendre le plus précisément possible notre exposition au risque. Nous utiliserons cette compréhension pour soutenir la rentabilité et évaluer de nouveaux secteurs dans lesquels les besoins de la population canadienne ne sont pas satisfaits.	Actuel
<b>Dépréciation des actifs et baisse du rendement des placements</b>	Transitoire	Toutes	Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur la valeur de notre portefeuille de placements, car les entreprises sont de plus en plus touchées par ces changements. Les changements climatiques peuvent entraîner des fluctuations des conditions du marché, telles que la détérioration des cotes de crédit ou la baisse des rendements. Cette situation peut nuire aux résultats financiers de ces entreprises et, par extension, aux nôtres. Addenda prend en compte le risque climatique dans son approche de placement et entretient un dialogue régulier avec les entités émettrices afin de promouvoir une plus grande divulgation des risques climatiques et des mesures prises par la direction.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
<b>Réglementation</b>	Transitoire	Toutes	Le renforcement des exigences réglementaires, telles que la ligne directrice B-15 du BSIF, nécessitera des connaissances et des compétences professionnelles accrues, ce qui augmentera aussi le coût du maintien de notre conformité. De plus, la modification de la <i>Loi sur la concurrence</i> par le projet de loi C-59, qui a introduit des dispositions contre l'écoblanchiment, accroît le risque, car le non-respect de ces dispositions peut donner lieu à des amendes substantielles. Co-operators investit dans le perfectionnement des compétences et des ressources pour combler les lacunes que présentent ces nouvelles réglementations. En outre, alors que le Canada fait face à des conditions socio-économiques difficiles et à des changements politiques, il est difficile de savoir comment les gouvernements et les autorités de réglementation géreront ces pressions. Nous faisons face au risque que la réglementation s'alourdisse ou subisse des modifications, et nous devons être à même de gérer la situation.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours

Risques	Type	Entité	Description et réponse	Horizon temporel
<b>Réputation</b>	Transition	Toutes	À mesure que les attentes de la société évoluent, il est possible que notre réputation en souffre et que cela ait une incidence négative sur nos résultats financiers. Cela peut être dû à la divergence des points de vue sur les changements climatiques et d'autres questions liées au développement durable au sein de la société. Les différentes attentes d'un grand groupe de parties prenantes peuvent constituer un risque pour notre capacité à atteindre notre objectif.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
<b>Tierces parties</b>	Transition	Toutes	Toutes les organisations ont leurs propres priorités. Si les initiatives climatiques jouent un rôle clé dans la stratégie de Co-operators, nous n'agissons pas de manière isolée. Les relations que nous entretenons avec des tierces parties (fournisseurs, clientèle, organismes de réglementation, etc.) comportent des risques inhérents à notre réussite. En décelant les risques que peuvent poser les tierces parties et en nous renseignant à leur sujet, nous pouvons atténuer leur incidence possible sur l'atteinte de nos cibles climatiques. Le fait de continuer à préciser une action climatique positive dans notre secteur jouera également un rôle important pour ce qui est de nous aider à limiter les risques que posent les tierces parties.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
<b>Juridique</b>	Transition	Toutes	Les risques de litige portent sur les répercussions négatives découlant des parties qui cherchent à recouvrer des pertes subies en raison des changements climatiques. À l'échelle mondiale, il y a eu une augmentation du nombre de recours juridiques intentés pour compenser des préjudices et des pertes découlant d'une inaction climatique. Les nouvelles lois et nouveaux règlements peuvent poser des risques juridiques supplémentaires pour les assureurs. Co-operators doit être consciente de ce nouveau profil de risque.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
<b>Évolution de la demande du marché</b>	Transition	Toutes	Au fur et à mesure que la société évolue vers le net zéro, les comportements de consommation et la demande dans différents secteurs vont changer. Ces changements pourraient avoir une incidence négative sur le rendement de nos actifs investis ou sur celui de notre clientèle, ce qui pourrait à son tour avoir une incidence négative sur le rendement de nos activités.	À long terme (plus de 5 ans)
<b>Technologies émergentes</b>	Transition	Toutes	La technologie évolue rapidement à mesure que les gouvernements et les entreprises cherchent à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter. Ces nouvelles technologies peuvent être coûteuses à développer et à mettre en œuvre, ce qui oblige les entreprises et les marchés financiers à maintenir leur avantage concurrentiel et leur rentabilité.	À long terme (plus de 5 ans)

À l'instar du suivi des risques climatiques, nous cherchons des occasions de nous adapter et de mettre en œuvre des solutions pour contribuer aux activités ayant des répercussions favorables.

Occasions	Entité	Description et réponse	Horizon temporel
<b>Produits novateurs</b>	Toutes	La conception de produits novateurs pour renforcer la résilience des collectivités est un aspect primordial de notre raison d'être. Ces dernières années, nous avons mis au point le produit Eau multirisque, accessible à toute la population canadienne, même aux personnes les plus exposées aux risques d'inondation, et qui comprend une protection contre les ondes de tempête. Nous avons lancé un produit d'assurance inondation équivalent sur le marché de l'assurance entreprise, une protection combinée incluant une garantie contre le refoulement d'égout. En 2024, nous avons lancé la garantie SécurFutur <sup>MC</sup> , qui procure des fonds additionnels pour permettre aux clientes et clients de reconstruire avec résilience après un sinistre.	Actuel
<b>Élaboration de nouveaux outils pour atténuer les risques liés au climat pour la clientèle</b>	Toutes	Nous avons investi dans le perfectionnement de notre connaissance des risques, de nos capacités technologiques et de nos partenariats stratégiques afin d'utiliser des modèles et des analyses de pointe qui nous permettent de mieux évaluer les risques climatiques. Cette initiative comporte plusieurs programmes, notamment le suivi exact de la progression des feux de forêt pour permettre des mesures de souscription plus rapides; des efforts accrus et ciblés visant à informer les utilisateurs et utilisatrices de l'imminence de phénomènes météorologiques extrêmes; la création d'outils permettant de surveiller avec plus de précision l'accumulation des risques afin de repérer la clientèle la plus susceptible d'être touchée par les changements climatiques; ainsi que l'élaboration de modèles et de simulations d'inondations sophistiqués pour mieux détecter et surveiller les risques d'inondation, mais aussi pour mieux cibler les investissements qui soutiennent la résilience climatique des collectivités de partout au pays. Ces nouveaux outils servent à informer davantage les décisions sur notre manière de concevoir et d'offrir nos produits d'assurance. Bien que ces travaux soient principalement axés sur nos activités d'assurance de dommages, il y a également des possibilités de développer des outils au sein de nos activités d'assurance vie.	Actuel
<b>Augmentation des efforts de sensibilisation et de la participation des parties prenantes</b>	Toutes	Un changement à aussi grande échelle nécessite un effort collectif. Nous avons la possibilité de contribuer à façonner l'avenir en continuant de défendre les initiatives climatiques et en démontrant nos actions positives en ce sens dans notre industrie. Dans la cadre de nos efforts constants pour rendre les collectivités résilientes, nous collaborons avec d'autres secteurs pour favoriser la recherche et le partage des ressources qui donnent la chance aux collectivités de se préparer avant la survenance de catastrophes climatiques, comme les inondations et les feux de forêt. Ces efforts peuvent avoir des résultats positifs pour notre entreprise, car ils permettent de réduire les coûts liés aux sinistres, de maintenir des prix abordables pour la clientèle et d'améliorer la réputation de notre entreprise. Nous travaillons avec plusieurs organisations, comme Partenaires pour l'action, Intelli-feu, Un Canada résistant au climat et l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, pour n'en nommer que quelques-unes.	Actuel
<b>Établissement de coalitions</b>	Toutes	L'atteinte du net zéro nécessitera un virage transformationnel. Ce changement ne peut se produire qu'en établissant des alliances et des coalitions entre l'industrie et les gouvernements. En mettant en commun les ressources et l'expertise de l'industrie et des pouvoirs publics, nous aurons les meilleures possibilités d'atteindre nos objectifs à long terme de zéro émissions nettes, et de réussir à atteindre notre but.	Actuel
<b>Efficiencia opérationnelle - zéro émissions nettes</b>	Toutes	Nous avons atteint notre objectif de devenir carboneutre en 2020, en compensant à 100 % nos émissions restantes de portées 1 à 3 issues des activités après avoir réalisé des gains d'efficacité et des réductions. Nous avons pour objectif d'atteindre un bilan zéro émissions nettes issues de nos activités d'ici 2040. Pour y arriver, nous continuerons de réduire nos émissions et celles de notre chaîne de valeur (portées 1 à 3) en suivant la voie de la décarbonisation d'un bout à l'autre de l'organisation.	À long terme (plus de 5 ans)
<b>Amélioration des chaînes d'approvisionnement</b>	Toutes	Nous avons la possibilité d'améliorer nos chaînes d'approvisionnement afin de travailler avec des fournisseurs qui contribueront à l'atteinte des cibles climatiques. Nos équipes d'assurance de dommages ont commencé à intégrer des pratiques plus durables, comme le séchage sur place et le nettoyage des matériaux souples, qui réduiront les déchets et, de même, les émissions dues à la nécessité d'acheter de nouveaux matériaux.	À long terme (plus de 5 ans)

## Placements

La gestion de nos placements est un aspect essentiel de notre stratégie climatique globale, comme en témoigne notre participation à la NZAOA depuis 2021. Nous avons fixé des cibles de zéro émissions nettes et de répartition des actifs pour nos placements, y compris des objectifs intermédiaires qui sont revus et mis à jour régulièrement. Nous rendons compte des progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs au moins une fois par an. La stratégie d'investissement climatique de Co-operators est guidée par des principes fondamentaux qui font partie intégrante du mandat confié avec Addenda :

- Raison d'être et vision : Notre raison d'être est d'assurer la sécurité financière des Canadiennes et Canadiens et de nos collectivités. Notre vision est d'être un levier pour une société résiliente et durable.
- Fondement scientifique : Nos positions respectent l'Accord de Paris et s'inspirent de la meilleure littérature scientifique qui soit.
- Leadership : Nous faisons résolument progresser les pratiques d'investissement qui prennent en compte les efforts d'atténuation et de résilience climatiques.
- Influence : En tant que propriétaires d'actifs, nous soutenons activement, dans une visée collaborative, la mise en œuvre de politiques publiques et l'utilisation de nos ressources et de nos capacités.
- Cohérence : Nos politiques et pratiques sont les mêmes pour toutes nos sociétés et tous nos secteurs d'activité.
- Amélioration continue : Nous avons l'intention de relever nos ambitions en établissant de nouvelles cibles intermédiaires régulièrement.
- Ancrage : Nous envisageons la « transition » à l'intérieur de l'économie réelle et nous nous concentrons sur ce qui est pertinent pour notre clientèle, nos collectivités et l'économie canadienne.
- Responsabilisation : Nous fixons des cibles claires et ambitieuses pour l'ensemble de notre portefeuille et nous déclarons avec transparence nos progrès, défis et performances.

Co-operators investit ses propres actifs de manière à générer un rendement financier concurrentiel accompagné de retombées environnementales, sociales et économiques positives. Nous nous engageons à ce que 60 % de nos actifs investis soient placés dans des investissements d'impact, de transition climatique ou de résilience d'ici à la fin de 2030.

L'investissement d'impact génère à la fois des rendements financiers intéressants et des retombées sociales ou environnementales positives qui peuvent être mesurées, suivies et communiquées. Les investissements dans la transition climatique sont axés sur les entreprises qui soutiennent la transition climatique et qui s'engagent concrètement à atteindre l'objectif net zéro. Nous pensons que ces engagements permettront de faire face à l'évolution des technologies, des stratégies d'affaires, des politiques et des préférences des consommateurs et consommatrices, et seront susceptibles d'accélérer la transition vers une société à zéro émissions nettes. L'investissement dans la résilience cherche à établir les possibilités d'investissement dans des projets novateurs de résilience climatique et d'infrastructures adaptées au climat.

Par l'intermédiaire d'Addenda, nous sommes également un gestionnaire d'actifs pour une clientèle institutionnelle et de détail et notre stratégie vise à soutenir les efforts de notre clientèle pour l'aider à atteindre ses cibles zéro émissions nettes. Addenda est membre de l'initiative Net Zero Asset Managers (initiative NZAM) depuis 2021 et, malgré l'interruption du suivi des engagements climatiques par l'organisation, elle reste attachée aux objectifs climatiques initiaux et aux cibles net zéro.

Pour en savoir plus sur la stratégie d'Addenda en matière de climat, d'impact et de développement durable, veuillez consulter le site [www.addendacapital.com](http://www.addendacapital.com).

## **Assurance**

Pour continuer à incarner notre raison d'être, nous devons accorder une place prépondérante à l'examen des risques et des occasions climatiques dans nos activités de souscription et l'expansion de notre entreprise. Nous poursuivons le développement de produits et de services liés au climat qui sont conçus pour accroître la protection des Canadiennes et des Canadiens et de nos collectivités. Compte tenu de l'augmentation des risques climatiques, la clientèle doit avoir accès à une assurance adéquate, mais, au Canada, la protection a toujours été limitée, voire inexistante, pour les populations les plus exposées à ces risques. Nous continuons à proposer notre produit Eau multirisque, le premier produit d'assurance inondation accessible à toute la population canadienne, même aux personnes les plus à risque, et qui couvre aussi les ondes de tempête. Le montant de la prime de ce produit est fixé en fonction du niveau de risque de chaque propriété. Cette façon de faire envoie un signal quant à la nature élevée du risque, dans le but d'inciter les ménages et les collectivités à réduire leurs risques. À la fin de l'année 2024, plus de 739 000 ménages canadiens étaient couverts par notre produit Eau multirisque.

En 2024, nous avons lancé la garantie SécurFutur<sup>MC</sup>, qui procure des fonds additionnels pour permettre aux clientes et clients de reconstruire avec résilience après un sinistre. En outre, nous élargissons nos activités de réclamation pour y inclure des pratiques plus durables, comme le séchage sur place, le nettoyage des matériaux souples et l'essai pilote d'un programme de recyclage des pare-chocs et des pare-brise afin de contribuer à la réduction des déchets.

Nous continuons d'innover et de créer des solutions qui nous permettent de mieux gérer et comprendre les risques climatiques et leurs effets sur nos obligations financières au titre des contrats d'assurance. Notre équipe CHARM a créé et utilise des modèles de risque sophistiqués pour comprendre notre degré d'exposition aux dangers climatiques que posent les catastrophes naturelles (inondations, feux de forêt, etc.), planifier les répercussions financières des différents scénarios climatiques et éclairer les décisions en matière de conception et d'offre de produits d'assurance. De plus, nous partageons notre expertise avec d'autres organisations à l'occasion de consultations qui leur permettent de mieux comprendre leur propre exposition aux risques climatiques.

## **Actions et mobilisation**

Les actions et la mobilisation sont un élément clé de notre stratégie climatique. Le changement transformationnel de l'économie générale nécessite des efforts coordonnés entre les gouvernements, les industries et d'autres organisations.

Co-operators et Addenda travaillent avec des municipalités, des partenaires autochtones, des scientifiques et des entreprises à trouver des avenues pour accélérer le développement de projets de résilience climatique, afin de libérer le potentiel des investissements privés qui seront nécessaires pour protéger notre population, notre économie et notre environnement contre les risques climatiques. En 2024, nous avons exploré des possibilités de renforcer la résilience des collectivités, notamment des pratiques de gestion forestière pour réduire les risques de feux de forêt, la reconstruction après une catastrophe pour rendre les habitations résilientes et à zéro émissions nettes, ainsi que des améliorations de la gestion des eaux pluviales qui permettront de développer de nouvelles habitations résilientes dans les bassins versants inondables. Nous continuons de soutenir les efforts de changements systémiques, dans le cadre de partenariats avec la Fédération canadienne des municipalités, ICLEI Canada, l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, Un Canada résistant au climat et la Climate Bonds Initiative.

Nous sommes à l'affût des occasions de soutenir et d'améliorer la résilience de notre industrie. Dans le cadre d'un programme pilote de gestion des risques climatiques réalisé en 2024, nous avons travaillé en partenariat avec onze caisses d'épargne et de crédit en Colombie-Britannique et en Ontario pour comprendre comment des évaluations avancées des risques d'inondations et d'incendies pouvaient répondre à leurs besoins. Ces évaluations ont été réalisées par notre équipe CHARM. Par suite de ce projet pilote, les caisses d'épargne et de crédit participantes sont mieux équipées pour anticiper et atténuer l'incidence de ces événements graves.

Nous recherchons également des occasions d'épauler notre clientèle. En 2024, afin d'aider les entreprises à faire face aux risques et aux conséquences des sinistres liés au climat, notre filiale à part entière, Souveraine, a lancé le radar de catastrophes naturelles, un outil qui utilise l'imagerie satellite, des données gouvernementales et des renseignements sur les polices d'assurance de Souveraine pour repérer de manière proactive les entreprises clientes qui risquent d'être touchées par des feux de forêt actifs.

En outre, notre président et chef de la direction, Rob Wesseling, est membre du comité directeur du Forum sur le développement de l'assurance et du conseil consultatif des investisseurs du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe. Roger Beauchemin, président et chef de la direction d'Addenda, siège aux comités consultatifs de l'initiative Engagement climatique Canada et de l'Institut de la finance durable. La participation de membres de la haute direction à ces fonctions consultatives démontre notre engagement à faire évoluer notre secteur vers un avenir plus durable et résilient.

Vous trouverez la liste complète de nos partenaires pour le climat et la durabilité dans les dernières pages du présent rapport.

### **Analyse de scénarios climatiques**

L'analyse de scénarios climatiques est utilisée pour évaluer la résilience de notre stratégie climatique et de notre modèle d'affaires face aux répercussions des risques climatiques. Le développement de ces outils d'analyse de scénario et de simulation de crise pour les assureurs est en constante évolution et nous nous attendons à ce que nos analyses changent et s'améliorent au fur et à mesure que les pratiques exemplaires émergeront du marché.

### **Assurance de dommages**

Nos activités d'assurance de dommages continuent à peaufiner nos analyses de scénarios climatiques et nos simulations de crise qui, en 2024, ont donné lieu à l'élaboration de scénarios à long terme. L'incidence potentielle des changements climatiques sur nos activités d'assurance de dommages comprend le risque physique découlant d'une augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques qui pourraient perturber nos activités et accroître nos risques d'assurance. Les risques de transition sont également un facteur à prendre en compte à mesure que l'économie évolue vers une économie à faibles émissions de carbone et, à ce titre, ces deux types de risques sont pris en compte dans les scénarios ci-dessous. Nous nous sommes appuyés sur le rapport « Utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques liés à la transition climatique », publié en 2022 par la Banque du Canada et le BSIF, pour établir des scénarios de risque de transition qui cadrent avec les engagements pris aux termes de l'Accord de Paris.

### **Analyse à moyen terme**

Ce scénario a été présenté à la haute direction et au comité du risque dans leur rapport sur l'examen de la santé financière (ESF), qui porte sur un horizon de cinq ans. Ce scénario envisage les catastrophes que peuvent entraîner de multiples risques. Les changements climatiques ont également une incidence sur nos sinistres anticipés découlant des événements majeurs, ce qui entraîne une augmentation des coûts de réassurance.

L'analyse a utilisé un modèle de catastrophe interne qui est calibré selon des données historiques. Au cours de l'année précédente, nous avons utilisé des hypothèses fondées sur des événements antérieurs et modélisés précis. Ce passage à un modèle interne pour 2024 a entraîné des incidences plus graves quant au risque physique. Toutes les hypothèses ont été modélisées au niveau national, mais certaines hypothèses de risque physique sont dérivées de modèles qui prennent en compte la situation météorologique de façon plus détaillée. L'évaluation de l'incidence est effectuée au niveau de risque du 99<sup>e</sup> centile (solvabilité) et du 95<sup>e</sup> centile (continuité de l'exploitation). Les niveaux de risque testés sont plus élevés que les exigences minimales de l'ESF, car nous pensons qu'une modélisation plus rigoureuse nous permet de mieux planifier ces risques, de les atténuer et d'y répondre. Cette analyse a permis de conclure que nos activités d'assurance de dommages restaient solvables dans les scénarios testés et que la compagnie serait en mesure d'honorer ses obligations financières. Les incidences négatives des scénarios peuvent être réduites par des interventions de gestion.

## **Analyse à long terme**

En 2024, nous avons élaboré une nouvelle analyse à long terme sur un horizon de trente ans. En ce qui concerne les risques physiques, nous avons choisi le scénario de profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) 8.5 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) comme scénario le plus pessimiste, afin de fixer une limite supérieure à la quantification des risques physiques liés au climat. En 2025, nous prévoyons tester d'autres scénarios. Pour ce qui est de l'analyse du risque de transition, nous avons sélectionné une série de scénarios tirés du rapport susmentionné du BSIF et de la Banque du Canada. Nos hypothèses concernant le risque physique et le risque de transition sont entachées d'une grande incertitude. Cette analyse a permis de conclure que nos activités d'assurance de dommages restaient solvables dans les scénarios testés et que la compagnie serait en mesure d'honorer ses obligations financières. Les incidences négatives des scénarios peuvent être réduites par des interventions de gestion.

## **Assurance vie**

Notre branche d'assurance vie a réalisé un scénario de solvabilité dans le contexte des changements climatiques, qui a été présenté à la haute direction et au comité du risque dans leur rapport sur l'examen de la santé financière, lequel porte sur un horizon de cinq ans. L'incidence potentielle des changements climatiques sur nos activités d'assurance vie comprend l'augmentation des risques pour la santé et la vie découlant des phénomènes météorologiques extrêmes, le renforcement des obligations au titre des contrats d'assurance par suite de résultats techniques défavorables, les exigences réputationnelles et la dévaluation des actifs exposés aux industries liées aux combustibles fossiles. Nous estimons que les risques de mortalité et de morbidité sont les risques de souscription les plus susceptibles de se matérialiser.

L'analyse de scénario pour 2024 a utilisé des chocs de mortalité et de morbidité plus sévères que l'année précédente, ce qui nous a permis d'examiner l'incidence d'un scénario plus défavorable. Les risques physiques et de transition ont été pris en compte. Les hypothèses retenues comprennent la hausse des prix des denrées et de l'énergie due à l'inflation, la baisse des taux d'intérêt à court terme, l'augmentation des écarts de taux et des rendements insuffisants, et la baisse de la valeur marchande des actifs liés à l'industrie des combustibles fossiles. Le scénario choisi devrait être au moins le 95<sup>e</sup> centile sur l'horizon du scénario. Les sources utilisées pour le scénario comprennent le récent exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF et le document de norme de pratique de l'Institut canadien des actuaires.

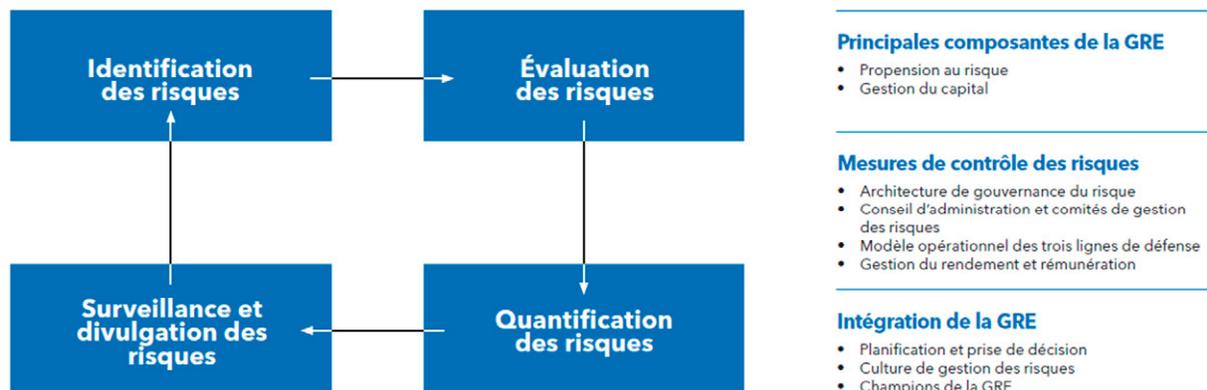
Ce scénario a été calibré comme un scénario de solvabilité. Des changements climatiques sévères pourraient plausiblement remettre en cause les résultats de la compagnie sur les plans de la mortalité et de la morbidité au niveau testé; toutefois, nos activités d'assurance vie sont restées solvables et ont largement respecté les exigences de capital réglementaire dans le cadre de ce scénario.

## **Gestion des risques**

Les risques climatiques font partie intégrante du cadre global de gestion des risques de l'organisation et des mécanismes d'évaluation connexes. Nos pratiques de gestion des risques sont influencées par notre identité coopérative. Nous appliquons une approche consultative et axée sur la collectivité qui privilégie une vision globale de nos activités à long terme et qui cherche à intégrer les principes du développement durable, conformément à notre politique en la matière.

L'utilisation efficace du cadre de gestion des risques de l'entreprise (GRE) nous permettra d'harmoniser notre propension au risque, nos plans de gestion du capital, nos stratégies d'affaires et nos plans opérationnels. À mesure que les risques et les stratégies évoluent, notre cycle continu d'identification, d'évaluation, de quantification, de surveillance et de signalement des risques fait en sorte que nous pouvons nous adapter aux changements qui surviennent au sein de notre organisation et de notre contexte opérationnel. Un ensemble complet de contrôles vient appuyer notre approche globale en matière de GRE.

Comme la GRE est intégrée, nos activités dans ce domaine n'ont pas lieu en vase clos; elles sont au contraire inscrites dans nos activités commerciales et bien ancrées dans notre culture de gestion des risques.



Notre processus d'évaluation des risques nous permet de déterminer si les risques sont suffisamment atténués, d'établir la nécessité de mesures de contrôle adéquates, de reconnaître les dépendances que nous pourrions avoir et de discuter des autres solutions d'atténuation.

Nos outils de surveillance et de signalement des risques sont conçus pour fournir, en temps utile, des renseignements pertinents et précis sur nos risques importants. Par exemple, notre tableau de bord des risques fournit une analyse comparative de l'évolution de notre profil de risque par rapport à notre propension au risque. Notre programme complet de simulation de crise, qui comprend des scénarios climatiques, reflète l'évaluation de notre profil de risque face à des scénarios de crise modérée à grave et la discussion des mesures de contrôle des risques utilisées pour atténuer notre exposition.

Par définition, les principaux risques sont ceux qui pourraient nous empêcher d'incarner notre raison d'être ou d'atteindre nos buts stratégiques. Ils sont évalués à titre résiduel, en fonction des mesures de contrôle que nous avons mises en place pour les atténuer. Les principaux risques sont mis à jour dans le cadre d'un atelier réalisé spécifiquement à cette fin une fois aux deux ans (la dernière fois en 2024) et confirmés chaque année lors du processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité. En outre, nos risques principaux et émergents sont synthétisés dans un rapport présenté au comité du risque qui met en évidence les effets potentiels du risque et les raisons pour lesquelles il est important. Les répercussions des changements climatiques sont considérées comme l'un des principaux risques auxquels est exposée notre organisation à long terme.

Nous employons un modèle des « trois lignes de défense », qui permet d'aborder la gestion du risque dans toutes ses étapes : identification, évaluation et atténuation, contrôle et surveillance, et signalement. Nous cherchons à appliquer cette approche de gestion à tous les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques, y compris les risques politiques, juridiques, technologiques et commerciaux et d'atteinte à la réputation.

**Première ligne** - Personnel des unités opérationnelles

- Identification, évaluation et atténuation des risques
- Suivi et signalement
- Harmonisation des stratégies commerciales et opérationnelles avec la propension au risque

**Deuxième ligne** - Fonctions de surveillance indépendante, notamment l'Actuariat, la Gouvernance, les Services juridiques, les Finances, la Conformité et la Gestion des risques de l'entreprise

- Assurer la surveillance indépendante des risques et contribuer à l'élaboration et au suivi des mesures de contrôle de la première ligne de défense
- Donner des conseils dans leur domaine d'expertise
- Établir des mesures de contrôle des risques appropriées, le cas échéant

**Troisième ligne** - Auditeurs et auditrices internes et externes

- Donner au CA et à la haute direction un avis indépendant
- Évaluer l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des mesures de contrôle

### **Activités en 2024**

En 2024, nous avons poursuivi notre travail pour veiller à ce que nos politiques de gestion des risques et nos rapports respectent la ligne directrice B-15 publiée par le BSIF en mars 2023 et devant être mise en œuvre dans notre organisation au cours de l'année financière 2025. Nous avons notamment procédé à une autoévaluation de notre état de préparation, créé un parcours de conformité, tenu des séances avec diverses unités opérationnelles afin de fournir de l'information générale sur la réglementation et délégué les responsabilités liées aux points d'action nécessaires pour perfectionner les pratiques de gestion des risques à l'échelle de notre organisation.

Notre énoncé de propension aux risques climatiques a été approuvé par la haute direction en 2024. Il est en cours d'intégration dans les cadres appropriés, et ce travail se poursuivra en 2025.

Co-operators a procédé à une évaluation de l'importance relative financière afin d'établir les risques et les occasions climatiques qui pourraient raisonnablement affecter la situation financière, les rendements ou les flux de trésorerie. Cette évaluation a été réalisée au moyen de sondages auprès des parties prenantes et a fourni de l'information utile sur la probabilité et l'ampleur de l'incidence financière que pourrait raisonnablement avoir un risque ou une occasion sur l'organisation. Les résultats de l'évaluation permettront à nos unités opérationnelles de concentrer leurs efforts sur les aspects susceptibles d'avoir la plus grande incidence.

### **Approche de gestion des risques climatiques**

Co-operators adopte une approche de gestion des risques climatiques pour ses placements et ses activités d'assurance. Cette approche contribue au processus global de gestion des risques afin de limiter au maximum les répercussions des risques climatiques.

### **Placements**

La politique de placement de Co-operators guide notre approche globale de la gestion des placements, y compris la gestion des risques et les politiques liés aux investissements durables, d'impact et dans la transition climatique. Le conseil d'administration exerce ses responsabilités à l'égard de ces politiques par le biais du comité du risque. Le comité de gestion des placements joue également un rôle clé en fournissant l'orientation stratégique et en surveillant les activités de placement de l'organisation. Notre société de gestion de placements, Addenda, est responsable de la mise en œuvre de ces politiques, notamment celles qui portent sur la transition climatique. Addenda cherche constamment à améliorer la compréhension des divers risques climatiques physiques et transitionnels qui pourraient avoir des répercussions sur nos placements. Elle nous aide aussi à trouver des occasions d'investissement liées aux changements climatiques. En qualité de gestionnaire d'actifs pour une clientèle institutionnelle et de détail, Addenda reconnaît qu'en intégrant les considérations climatiques dans les décisions de placement, nous améliorons la résilience de nos portefeuilles de placement à long terme.

Les équipes de placement d'Addenda améliorent leurs pratiques et processus pour veiller à l'évaluation et à la gestion des risques physiques et de transition tout au long du cycle de vie des placements. L'approche d'Addenda est adaptée à chaque catégorie d'actifs afin d'établir et d'évaluer les risques et les occasions climatiques.

L'équipe d'investissement durable d'Addenda joue aussi un rôle dans la gestion des risques et la sensibilisation aux changements climatiques. Elle soutient les gestionnaires de portefeuille dans l'exécution des processus de recherche, de vérification diligente et d'examen; c'est-à-dire qu'elle :

- anime des séances de formation et renforce les capacités sur des sujets comme la comptabilisation des émissions de carbone et la transition du Canada vers le net zéro;
- tient les équipes de placement au courant des pratiques exemplaires qui se dessinent en matière de gestion des risques climatiques;
- réalise des analyses approfondies axées sur les placements, à la demande des équipes de placement;
- établit et développe l'approche exclusive d'Addenda concernant l'évaluation des investissements climatiques dans l'énergie renouvelable, le transport propre et les solutions d'impact en matière d'efficacité énergétique au sein du marché des titres à revenu fixe;
- prépare des présentations à l'intention des équipes de placement et de direction sur les tendances au chapitre du vote par procuration, notamment en ce qui concerne les changements climatiques;
- mène des activités d'engagement auprès des responsables de l'établissement des normes et politiques et des sociétés de portefeuille sur des sujets comme les risques climatiques et la réduction des émissions.

### **Assurance**

Co-operators consacre des ressources importantes pour anticiper les nombreuses incidences des changements climatiques et s'y préparer. Nous préservons notre capital tout en gérant nos coûts à l'aide de mécanismes de transfert du risque, comme la réassurance. Pour ce qui est de nos activités d'assurance de dommages, les protections de réassurance sont établies en fonction de certains seuils d'engagement, de manière à protéger nos entités d'assurance contre les pertes excessives en cas de catastrophe. Nos compagnies d'assurance sont responsables de contrôler leur engagement à l'égard des catastrophes de manière individuelle et de définir leurs besoins de réassurance en fonction de notre propension au risque et de notre profil de capitaux en général. De plus, notre exposition au risque de crédit de contreparties est atténuée grâce à la répartition de notre programme de réassurance entre plusieurs partenaires de confiance et aux normes financières strictes qui délimitent leur admissibilité.

L'importance et le moment de survenance des impacts climatiques sur nos traités de réassurance dépendent de nombreux facteurs, y compris les efforts mondiaux en matière d'atténuation et d'adaptation, les catastrophes naturelles liées au climat mondial, la répartition géographique de notre portefeuille, les produits et garanties d'assurance, le type de risque, etc. Il existe une incertitude inhérente à la modélisation des dangers naturels et des changements climatiques. Notre stratégie de réassurance de catastrophe repose sur une perspective à relativement court terme, les traités étant généralement conclus pour des périodes d'un an. Cela correspond à la nature à court terme des contrats d'assurance de dommages en première ligne de même qu'à notre capacité à en modifier le prix chaque année (et à gérer en continu le portefeuille de contrats de base). Cependant, nous reconnaissons que les risques climatiques sont présents dans des scénarios à court, moyen et long termes et qu'ils ont le potentiel de nuire à notre rentabilité et à notre capacité à incarner notre raison d'être. Il est largement admis que les changements climatiques entraînent des phénomènes météorologiques plus violents et qu'ils augmentent la fréquence de ces phénomènes. Notre programme de réassurance de catastrophe en assurance des biens nous aide à gérer l'incidence financière de ces événements en nous permettant de recevoir les indemnités des réassureurs lorsque les événements dépassent la priorité établie dans notre traité de réassurance. Les réassureurs sont conscients de l'impact des changements climatiques. Ils en tiennent compte dans leur tarification et leur capacité de réassurance.

## Mesures et cibles

Co-operators a mis en place plusieurs mesures et cibles pour l'aider à gérer les risques et les occasions climatiques dans le cadre de ses opérations commerciales et de ses activités de placement.

### Mesures et cibles utilisées pour évaluer les risques et les occasions climatiques

Paramètre	Description	Cible	Cible intermédiaire	Année de référence	Résultats pour l'année de référence	Résultats 2024	Variation par rapport à l'année de référence
Émissions issues de nos activités	Notre cible comprend les portées 1, 2 et 3, à l'exclusion de la catégorie 15, qui est incluse dans notre cible de placement. Les résultats sont exprimés en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone.	Objectif zéro émissions nettes d'ici 2040	Réduction de 45 % d'ici 2030	2019	32,126	<b>21,816</b>	<b>-32.1%</b>
Émissions issues de nos placements	Nous aspirons à ce que l'ensemble de notre portefeuille de placements atteigne notre objectif zéro émissions nettes. Les résultats sont exprimés en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone.	Objectif zéro émissions nettes d'ici 2050	s. o.	2020	485,238	<b>518,801</b>	<b>+33 563</b>
	Cette cible intermédiaire ne touche que les actions cotées en bourse et les obligations de sociétés. Les résultats sont présentés en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars investis.	s. o.	Réduction de 25 % d'ici 2025	2020	44,8	<b>39,9</b>	<b>-10.9%</b>
Pourcentage de notre portefeuille placé dans des investissements d'impact, de résilience et de transition climatique	Le pourcentage de notre portefeuille de placements total qui est placé dans des investissements d'impact, de résilience ou de transition climatique, lesquels contribuent tous à créer des collectivités plus résilientes et durables.	60 % d'ici 2030	50 % d'ici 2026	s. o.	s. o.	<b>52.6%</b>	<b>s. o.</b>
Nombre de discussions ciblées avec des investisseurs	Nous souhaitons établir un dialogue permanent (au moins une fois tous les deux ans) avec les sociétés qui contribuent le plus aux émissions du portefeuille au sujet de leurs plans et mesures de transition climatique.	20 <sup>1</sup>	s. o.	s. o.	s. o.	<b>29</b>	<b>s. o.</b>

<sup>1</sup> Cette cible est établie selon une périodicité bisannuelle plutôt qu'annuelle.

### Cibles opérationnelles

Nous avons comme cible de réduire les émissions issues à nos activités de 45 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2019 pour arriver à zéro émissions nettes au plus tard en 2040. Cela comprend à la fois les émissions directes (portée 1) et indirectes (portées 2 et 3), y compris les émissions provenant des bureaux administratifs, des agences, du parc automobile et des déplacements d'affaires. Afin de démontrer notre influence et d'adopter une comptabilité carbone qui correspond aux modes de travail hybride et virtuel, notre cible comprend aussi les émissions attribuables au télétravail, aux déplacements du personnel pour se rendre au travail, ainsi qu'au matériel et aux services informatiques.

### **Cibles d'investissement**

Nos actifs investis constituent un levier important nous permettant de lutter contre les changements climatiques pour un avenir net zéro. D'ici la fin de 2025, nous aspirons à réduire de 25 % l'intensité des émissions financées de nos placements par rapport aux niveaux de 2020 (portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et d'obligations de sociétés cotées en bourse). Et notre objectif est qu'au plus tard en 2050, l'ensemble de notre portefeuille de placements ait atteint la cible net zéro. En cours de route, nous fixerons de nouvelles cibles intermédiaires et publierons nos progrès au moins une fois par année. Au 31 décembre 2024, l'intensité des émissions financées était de 39,9 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars investi, ce qui représente une diminution de 10,9 % par rapport à 2023. Nous avons choisi d'utiliser 2020 comme année de référence par souci de cohérence avec nos engagements envers la NZAOA. L'incidence économique et environnementale de la pandémie de COVID-19 s'est traduite par la plus faible intensité d'émissions financées depuis que nous avons commencé à divulguer cet indicateur et pèse sur ces performances, mais nous conservons notre engagement à atteindre nos objectifs.

Nous avons également pour objectif de faire en sorte que 60 % de nos actifs investis soient placés dans des investissements d'impact, de résilience ou de transition climatique d'ici 2030 et un objectif intermédiaire de 50 % d'ici 2026 qui a été dépassé cette année; toutefois, cet indicateur sera suivi d'année en année à mesure que la composition de notre portefeuille évoluera. Pour 2024, le résultat de 52,6 % (48,8 % en 2023) correspond à 7,1 milliards de dollars (5,9 milliards de dollars en 2023).

Nous avons fixé une cible liée à nos engagements auprès des investisseurs et investisseuses afin d'évaluer notre volonté de promouvoir l'action climatique qui incite les conseils d'administration et les directions des entreprises à gérer leurs risques climatiques et à transformer leurs modèles d'affaires. Cette cible est permanente et nous souhaitons engager un dialogue avec 20 entreprises (au moins une fois tous les deux ans) qui contribuent le plus aux émissions de notre portefeuille. En 2024, nous avons atteint cette cible, mais ce travail de mobilisation continuera de nous aider à réaliser nos cibles net zéro à long terme.

**Inventaire des émissions de carbone de Co-operators**

Le tableau suivant résume nos émissions brutes absolues de gaz à effet de serre :

<b>Émissions issues de nos activités (t éq. CO<sub>2</sub>)</b>	<b>2024</b>	<b>2023<sup>2</sup></b>
<b>Portée 1</b>		
Bureaux administratifs		
Mazout	<b>2</b>	3
Gaz naturel	<b>1,228</b>	1,446
Parc automobile	<b>410</b>	435
<b>Total (portée 1)</b>	<b>1,640</b>	1,884
<b>Portée 2</b>		
Bureaux administratifs		
Électricité <sup>3</sup>	<b>2,207</b>	2,271
Vapeur	<b>74</b>	70
<b>Total (portée 2)</b>	<b>2,281</b>	2,341
<b>Portée 3 - activités</b>		
Catégorie 1 - Produits et services achetés		
Services informatiques	<b>1,853</b>	1,620
Catégorie 2 - Biens d'équipement		
Biens informatiques	<b>1,435</b>	1,160
Catégorie 6 - Voyages d'affaires		
Déplacements en auto	<b>417</b>	438
Déplacements en avion	<b>3,462</b>	2,940
Catégorie 7 - Déplacements des employés		
Déplacements des employés	<b>2,809</b>	2,617
Travail à domicile	<b>3,007</b>	2,976
Catégorie 14 - Franchises		
Agences et bureaux de service	<b>4,912</b>	4,971
<b>Total (portée 3 - activités)</b>	<b>17,895</b>	16,722
<b>Émissions totales issues de nos activités</b>	<b>21,816</b>	20,947
<b>Émissions liées aux placements (t éq. CO<sub>2</sub>)</b>	<b>2024</b>	<b>2023<sup>4</sup></b>
<b>Portée 3, catégorie 15 - Placements<sup>5</sup></b>	<b>518,801</b>	554,462
<b>Émissions totales (t éq. CO<sub>2</sub>)</b>	<b>2024</b>	<b>2023<sup>2,4</sup></b>
<b>Total des émissions</b>	<b>540,617</b>	575,409

<sup>2</sup> Les chiffres ont été rajustés selon la nouvelle méthode de calcul utilisée en 2024.

<sup>3</sup> Les émissions de portée 2 liées à la consommation d'électricité sont calculées à l'aide de la méthode fondée sur la localisation. Aucun contrat n'a été mis en place pour l'année en cours ou l'année précédente.

<sup>4</sup> Les chiffres ont été rajustés en raison de l'inclusion des émissions absolues de la dette souveraine.

<sup>5</sup> Comprend les émissions de portée 1 et 2 des actions cotées en bourse, des obligations de sociétés et des émissions de portée 1 de la dette souveraine.

## **Émissions de carbone issues de nos activités**

### **Rendement**

À la fin de 2024, nos émissions de gaz à effet de serre étaient 32,1 % (34,8 % en 2023) moins élevées que celles de l'année de référence 2019, quoiqu'en hausse par rapport à 2023. Les hausses, qui ont été enregistrées dans les catégories du transport aérien, des biens et des services informatiques, des déplacements entre le travail et le domicile et du télétravail, s'expliquent toutes par l'accroissement des activités commerciales. Elles ont en partie été neutralisées par des réductions attribuables à la consolidation des espaces de bureaux, incluant notre déménagement dans notre nouveau siège social à Guelph, en Ontario. Alors que nous nous attendions à une augmentation marquée des émissions provenant des biens informatiques, la hausse fut minime grâce à un important fournisseur qui a revu sa méthodologie de calcul de l'empreinte carbone de ses produits.

En 2024, nous avons continué de collaborer avec les différentes unités opérationnelles de l'entreprise pour trouver et mettre en œuvre des initiatives qui nous permettront d'aller au bout de notre engagement net zéro. Nous avons mené une enquête ciblée auprès de fournisseurs TI, incorporé des données sur l'empreinte carbone dans notre sélection de biens informatiques, modifié notre politique sur les déplacements et ajouté des messages à notre système de réservation pour encourager les déplacements à plus faible impact. Pour atteindre nos cibles, il faudra conjuguer nos efforts au sein de notre organisation et de la société en général. Dans cette optique, nous continuerons à chercher de nouvelles façons de réduire nos émissions à l'interne tout en prônant une transformation de la chaîne de valeur et un changement sociétal.

Nous avons fourni des inventaires de nos émissions absolues de gaz à effet de serre provenant de nos activités, ventilées selon nos deux branches d'assurance, à l'annexe 1.

### **Ajustements**

Les résultats pour 2023 ont été ajustés à 20 947 t éq. CO<sub>2</sub>. Les résultats publiés précédemment étaient de 21 311 t éq. CO<sub>2</sub>. Ces ajustements découlent des changements suivants :

- Nous avons mis à jour les facteurs d'émissions liés à la production d'électricité d'après les données les plus récentes (2022) du Rapport d'inventaire national du Canada.
- Nous avons revu les résultats pour les services informatiques d'après les émissions rajustées par nos fournisseurs et ajouté des données qui n'étaient pas accessibles auparavant.
- Nous avons actualisé les résultats de la consommation d'énergie dans les petits bureaux administratifs, ainsi que dans les agences et les bureaux de service, qui utilisent les données les plus récentes sur l'intensité énergétique (2021) dérivées et extrapolées de la Base de données complète sur la consommation d'énergie du Canada.
- Nous avons corrigé les données sur les déplacements aériens pour y inclure les données manquantes et les données exclues par erreur.

### **Carboneutralité**

En 2020, nos activités étaient carboneutres par rapport à notre périmètre de référence défini à ce moment-là, et depuis 2021 nous avons maintenu la carboneutralité par rapport au périmètre, dans sa version révisée. Nous avons atteint la carboneutralité en 2024 par les moyens suivants :

- achat de certificats d'énergie renouvelable et de compensations carbone spécifiquement pour nos agences et nos bureaux de service afin de les rendre « carboneutres »;
- achat de compensations carbone d'un montant équivalant au reste de nos émissions totales des portées 1, 2 et 3.

Nous exigeons que les compensations carbone que nous achetons répondent aux critères d'une norme de vérification reconnue afin d'en garantir l'additionnalité, l'exactitude, la permanence et l'absence de préjudice social ou environnemental important. En plus de cette vérification, nous évitons les projets dont la qualité des compensations est remise en question. Les compensations que nous utilisons sont également consignées dans des registres publics pour garantir qu'elles sont uniques et ne sont pas comptées en double. Les compensations carbone achetées en 2024 provenaient notamment de projets de compostage des déchets et de réutilisation des biens informatiques.

## Méthodologie

### Approche et périmètre

Notre inventaire d'émissions de gaz à effet de serre est calculé en fonction du contrôle opérationnel, tel qu'il est décrit dans le Protocole des gaz à effet de serre mis au point par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development. Le périmètre organisationnel de cet inventaire comprend des données de la vaste majorité des sociétés de notre groupe et représente 98 % de nos activités selon notre chiffre d'affaires.

Les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde de diazote sont incluses dans les totaux. Les émissions de portée 1 sont produites directement par les activités de notre organisation, incluant les véhicules et les bâtiments qu'elle possède et gère. Les émissions de portée 2 sont générées indirectement par la consommation d'énergie achetée (électricité, vapeur, chauffage et climatisation). Les émissions de portée 3 correspondent à toutes les autres émissions indirectes générées d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur de notre organisation. Les émissions liées à la production d'électricité selon la localisation (portée 2) reflètent l'intensité moyenne des émissions du réseau de distribution électrique où la consommation a eu lieu. Les émissions liées à la production d'électricité selon le marché (portée 2) sont les émissions provenant de l'électricité que nous avons achetée par le biais de contrats, comme des certificats d'électricité renouvelable. Depuis 2022, nous n'achetons plus de certificats d'électricité renouvelable pour nos bureaux administratifs, alors nos émissions selon la localisation et le marché sont les mêmes. Nous continuons à acheter des certificats d'électricité renouvelable pour nos agences et nos bureaux de service, qui font partie de nos émissions de portée 3. Les émissions évitées grâce à ces achats sont prises en compte dans le calcul de nos émissions nettes de carbone.

Nous avons atteint notre objectif de devenir carboneutres en 2020 et avons revu notre inventaire d'émissions de carbone en 2021. Les émissions des portées 1 et 2 ont été rajustées pour inclure une estimation des émissions des bureaux de plus petite taille, qui étaient auparavant exclus. Nous avons élargi les sources d'émission de la portée 3 pour y inclure les agences et les bureaux de service, les services et les actifs informatiques, le travail à domicile et les trajets résidence-travail. Les déplacements en avion et en auto étaient déjà pris en considération, ce qui ne change pas.

Nous avons choisi 2019 comme nouvelle année de référence pour nous assurer que nous disposons de données exactes et complètes, dans la mesure du possible, pour chacune des nouvelles sources incluses dans notre inventaire. Il s'agit également de l'année que nous utiliserons pour mesurer nos progrès à l'égard de notre objectif zéro émissions nettes dans nos activités d'ici 2040.

Les catégories de portée 3 ci-dessous ont été exclues de l'inventaire parce qu'elles ne sont pas pertinentes dans le cadre de nos activités selon les méthodes actuelles :

- Transport et distribution en amont (catégorie 4)
- Actifs loués en amont (catégorie 8)
- Transport et distribution en aval (catégorie 9)
- Traitement des produits vendus (catégorie 10)
- Utilisation de produits vendus (catégorie 11)
- Traitement de fin de vie des produits vendus (catégorie 12)
- Actifs loués en aval (catégorie 13)

Les sources d'émission suivantes ont été évaluées et jugées négligeables :

- Émissions fugitives provenant des immeubles (portée 1)
- Émissions fugitives provenant du parc automobile (portée 1)
- Émissions provenant des génératrices des bâtiments (portée 1)
- Émissions en amont provenant du parc automobile (portée 3, catégorie 3)
- Déchets produits par les bureaux administratifs (portée 3, catégorie 5)
- Traitement des eaux usées (portée 3, catégorie 5)
- Voyages d'affaires en train (portée 3, catégorie 6)
- Voyages d'affaires en véhicule de location (portée 3, catégorie 6)
- Déplacements domicile-travail en transport en commun (portée 3, catégorie 7)

Nous nous attendons à ce que ces sources d'émissions de portée 3 soient considérables, mais elles ne sont pas incluses dans notre inventaire pour le moment, car nous n'avons pas suffisamment de données disponibles, les systèmes et processus internes sont encore en cours de développement, et nous attendons l'arrivée des méthodes de comptabilité des émissions :

- Biens et services achetés, à l'exception des services informatiques, qui sont inclus dans notre inventaire (portée 3, catégorie 1)
- Émissions associées aux règlements (catégorie de portée 3 à déterminer au fur et à mesure de l'élaboration des méthodes)
- Émissions liées à l'assurance, c.-à-d. les émissions liées à notre portefeuille de souscription (portée 3, catégorie 15)

Nous avons commencé à évaluer la possibilité d'inclure les options écoresponsables dans le suivi des émissions liées aux réclamations, et nous continuons de suivre la progression des émissions globales en tenant compte de nos portefeuilles de souscription. Nous continuerons d'étudier la possibilité d'élargir notre inventaire.

### Mesures et calculs de la consommation

Les données sur la consommation d'énergie (électricité, vapeur et gaz naturel) pour les plus gros bureaux administratifs ont été obtenues à partir de factures de services publics et des dossiers des compagnies de gestion immobilière, et calculées au prorata selon la superficie occupée. La consommation d'énergie des bureaux administratifs de plus petite taille, des agences et des bureaux de service a été estimée selon la superficie du bureau et l'intensité énergétique. Les données sur l'intensité énergétique pour chaque province ou région proviennent de la Base de données complète sur la consommation d'énergie publiée par Ressources naturelles Canada. Les résultats les plus récents (pour 2021, qui affichent toujours une baisse de l'intensité énergétique dans de nombreuses régions) ont été extrapolés dans l'espoir d'un retour aux niveaux historiques.

Les données sur les déplacements d'affaires (en km aériens ou automobiles) ont été obtenues de systèmes de comptabilité internes.

Les émissions provenant des services informatiques ont été mesurées selon les dépenses effectuées. Les services informatiques comprennent les services infonuagiques, les logiciels, les centres de données externes, l'hébergement et les télécommunications. Ils excluent la consultation, la sous-traitance et le matériel compris dans les actifs informatiques. Les actifs informatiques comprennent les ordinateurs portables et de bureau, les écrans et les imprimantes.

La consommation d'énergie associée au travail à domicile a été estimée au moyen de dossiers des ressources humaines et de chiffres sur l'intensité énergétique provenant du document de travail intitulé Estimating Energy Consumption & GHG Emissions for Remote Workers (en anglais seulement), publié par Anthesis. La consommation de carburant lors des trajets résidence-travail a été estimée au moyen des résultats d'un sondage mené en 2023 auprès du personnel et de dossiers des ressources humaines.

Les chiffres de consommation d'électricité, de gaz naturel, de mazout et d'essence ont été convertis en une autre unité à l'aide des facteurs de conversion des unités des Tables de conversion d'unités d'énergie de la Régie de l'énergie du Canada. La consommation de vapeur a été convertie en consommation de gaz naturel à l'aide du facteur de conversion d'unités dans l'article intitulé Energy Star Portfolio Manager - Portfolio Manager Technical Reference: Thermal Conversion Factors (en anglais seulement) et de l'indicateur d'efficacité au tableau 7 du document Emission Factors for Greenhouse Gas Inventories de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA).

### Calcul des émissions

Toutes les émissions ont été calculées selon les données sur le potentiel de réchauffement climatique à l'horizon 100 ans tirées du sixième rapport d'évaluation du GIEC (en anglais seulement), qui a été publié en 2021. En 2024, sur recommandation du Greenhouse Gas Management Institute, le potentiel de réchauffement climatique sur 100 ans utilisé pour le méthane est passé du chiffre CH<sub>4</sub> non fossile fourni au chapitre 7 au chiffre CH<sub>4</sub> fourni dans les documents complémentaires. Il en est résulté une très légère modification du résultat de l'année de référence qui n'a pas nécessité d'ajustement.

Les émissions de mazout, de gaz naturel, d'essence et d'électricité ont été calculées au moyen des facteurs d'émissions d'Environnement et Changement climatique Canada dans le Rapport d'inventaire national 1990-2020 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada.

Les émissions provenant des déplacements en avion ont été calculées d'après les facteurs d'émissions du document Greenhouse Gas Reporting : conversion factors 2022 (en anglais seulement), publié par le gouvernement du Royaume-Uni. Ces facteurs d'émissions ont été adaptés pour tenir compte des données sur le potentiel de réchauffement climatique énoncées dans le sixième rapport d'évaluation du GIEC. De nouveaux facteurs d'émission pour les déplacements en avion ont été publiés en 2023 et 2024. Toutefois, ils sont basés sur les très faibles facteurs de charge présentés en 2021 par le Royaume-Uni, ce qui augmente les facteurs d'émission. Les facteurs de charge pour les vols au Canada ne cadrent pas avec les données du Royaume-Uni de 2021. C'est pourquoi nous avons utilisé les facteurs d'émission de 2022 dans notre inventaire pour la période 2022-2024.

Les émissions provenant des services informatiques ont été estimées d'après les émissions publiées de dix-sept de nos principaux fournisseurs (par montants dépensés). Ces émissions nous ont été attribuées selon nos dépenses et le chiffre d'affaires total des fournisseurs. Nous avons utilisé les émissions basées sur la localisation (portée 2) et les émissions avant compensations carbone pour calculer nos émissions liées à ces fournisseurs, ce qui nous a permis d'obtenir un taux d'intensité des émissions brutes sectorielles en équivalent CO<sub>2</sub> (avant compensations) par chiffre d'affaires. Nous l'avons ensuite utilisé pour estimer nos émissions liées à tous les autres fournisseurs.

En calculant nos émissions nettes de carbone, nous avons inclus les émissions selon le marché des fournisseurs de TI sélectionnés et les achats de compensations carbone, ainsi que nos propres achats de certificats d'électricité renouvelable et de compensations carbone. Dans une optique de prudence, nous avons supposé que tous les autres fournisseurs n'avaient pas acheté de certificats d'électricité renouvelable ni de compensations carbone.

Les émissions des actifs informatiques ont été calculées d'après les documents des fabricants sur l'empreinte carbone. En l'absence de tels documents, nous avons utilisé l'empreinte carbone de produits de marque et modèle similaires, dans la mesure du possible.

### **Émissions de carbone issues de nos investissements**

Le tableau suivant résume nos émissions financées brutes absolues de gaz à effet de serre, ventilées par portée et catégorie d'actifs :

<b>31 décembre 2024</b>	<b>Portée 1</b>	<b>Portée 2</b>	<b>Total <sup>6</sup></b>
<b>Portée 3 - placements</b>			
Actions cotées en bourse	<b>69,275</b>	<b>14,291</b>	<b>83,566</b>
Obligations de sociétés	<b>141,027</b>	<b>17,894</b>	<b>158,921</b>
Dette souveraine <sup>7</sup>	<b>276,314</b>	<b>non mesurées</b>	<b>276,314</b>
<b>Émissions totales liées aux placements</b>	<b>486,616</b>	<b>32,185</b>	<b>518,801</b>

<sup>6</sup> Nous ne faisons pas encore le suivi des émissions de portée 3 issues de nos placements en raison de la disponibilité et de la qualité limitées des données.

<sup>7</sup> La dette souveraine se rapporte à la catégorie d'actifs Partnership for Carbon Accounting Financials. Nous ne faisons pas encore le suivi des émissions de portée 2 ou 3 liées à la dette souveraine en raison de la disponibilité et de la qualité limitées des données. Ces chiffres sont préliminaires compte tenu de l'évolution rapide de la méthodologie et de la disponibilité des données.

Chez Co-operators, nous suivons, contrôlons et déclarons l'inventaire d'émissions de carbone de nos investissements et nous nous efforçons de gérer les risques et les occasions climatiques de notre portefeuille d'investissement. L'empreinte carbone de nos placements représente les GES émis par les sociétés représentées dans nos portefeuilles d'actions cotées en bourse, d'obligations de sociétés et de dette souveraine, qui sont calculées en t éq. CO<sub>2</sub>. La dette souveraine a été calculée pour la première fois en 2024. Nous incluons les émissions des portées 1 (émissions de GES directes) et 2 (émissions de GES indirectes provenant de l'électricité, de la vapeur, du chauffage et de climatisation). Nous ne faisons pas encore le suivi des émissions de portée 3 de nos placements en raison de la disponibilité et de la qualité limitées des données.

## **Méthodologie**

Le fait de mesurer et de comprendre l’empreinte carbone et de mieux connaître les perspectives et les risques d’investissement liés aux changements climatiques cadre avec l’approche d’investissement actif adoptée par Addenda. Nous utilisons la méthode du groupe Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) pour calculer nos émissions financées. En 2021, Addenda s’est jointe à l’initiative NZAM et, bien que le réseau ait cessé de produire ses rapports au début de l’année 2025, Addenda reste plus que jamais engagée en faveur de la transition climatique et à communiquer l’information connexe.

La façon de mesurer les émissions financées ne cesse d’évoluer, mais il existe toujours de nombreuses lacunes dans les données. Nous présentons ci-après les principales sources de données, les hypothèses et les méthodes appliquées dans notre approche.

Les sources de données utilisées sont les suivantes :

- Données sur les émissions de gaz à effet de serre déclarées et estimées provenant de MSCI ESG Research.
- Données sur les marchés et données fondamentales provenant de Bloomberg.
- Données sur les indices provenant de MSCI et de S&P.

Les données sur les émissions de gaz à effet de serre sont les plus récentes disponibles au moment de l’analyse (fin d’année 2023 ou 2022) et couvrent les portées 1 et 2. Pour améliorer la note de qualité de nos données, lorsque les points de données liés aux émissions n’étaient pas disponibles ou mentionnés par MSCI (p. ex. vérification par une tierce partie des émissions déclarées par une entreprise), nous avons cherché ces renseignements directement dans les bilans publics des entreprises. Toutes les données financières, y compris la valeur de l’entreprise incluant les liquidités, le chiffre d’affaires et la rotation des actifs, proviennent de Bloomberg en date du 31 décembre 2024.

Les catégories d’actifs couvertes comprennent les actions et les obligations de sociétés cotées en bourse, notamment nos actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que nos portefeuilles de fiducie de placement immobilier (FPI) et d’actions privilégiées. Les émissions financées représentent 47 % (43 % en 2023) du total de nos portefeuilles d’actions et d’obligations de sociétés cotées.

Le calcul des émissions financées tient compte des actifs investis à l’échelle du groupe de sociétés Co-operators, qui sont détenus et gérés par Addenda. Co-operators détient des investissements privés qui ne sont pas pris en compte dans nos calculs des émissions financées; toutefois, ces investissements sont négligeables par rapport à la valeur totale du portefeuille d’investissement.

### **Calculs des émissions financées**

Nos émissions financées sont calculées en fonction du contrôle opérationnel, conformément à notre approche pour les émissions issues des activités.

Dans le cas des entreprises disposant de données sur les émissions déclarées ou estimées provenant de MSCI ESG Research et d’une valeur d’entreprise incluant les liquidités provenant de Bloomberg, nous avons utilisé les émissions totales les plus récentes des portées 1 et 2 de chaque entreprise, multipliées par le montant que Co-operators a investi dans l’entreprise et divisées par la valeur d’entreprise incluant les liquidités.

Dans le cas des entreprises n’ayant pas de données sur les émissions déclarées ou estimées provenant de MSCI ESG Research, nous avons estimé notre part des émissions financées de chaque société en multipliant l’intensité moyenne des émissions de carbone au niveau des sous-industries du système de classification GICS provenant de MSCI ESG Research, les ratios de rotation de l’actif au niveau des industries de la classification GICS provenant de Bloomberg, et le montant que Co-operators a investi dans la société en question (selon l’option 3c de la méthodologie du PCAF pour le calcul des émissions financées des actions et des obligations cotées en bourse).

### **Qualité des données**

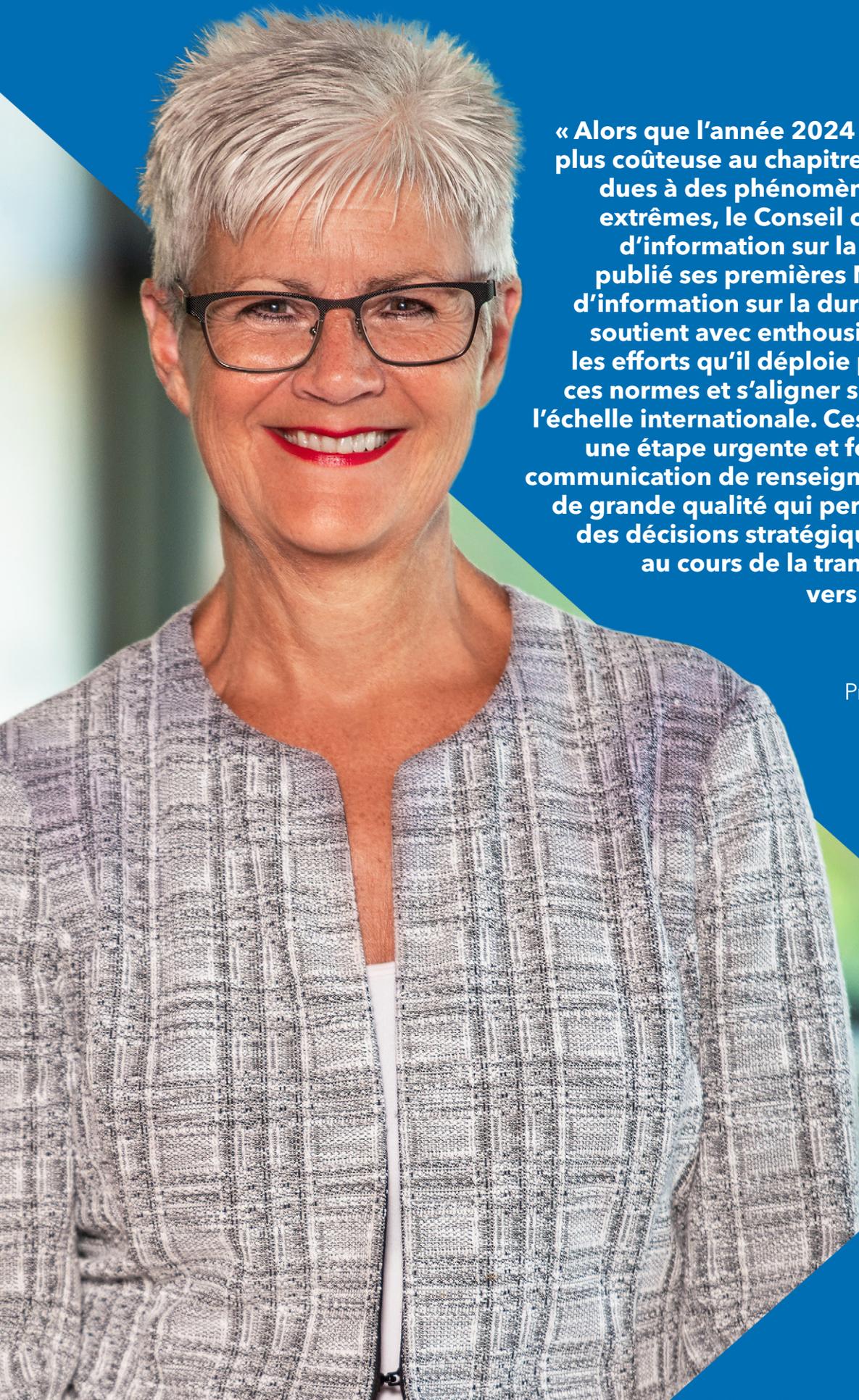
La méthodologie du PCAF inclut une mesure de la qualité des données. La note de qualité des données du PCAF pour les émissions de nos portefeuilles d'actions et d'obligations de sociétés cotées au 31 décembre 2024 était principalement de 1 et 2 (qualité relativement élevée), mais une partie du calcul des émissions affichait une note moindre (de 3 à 5). La note pondérée de qualité des données du PCAF pour nos portefeuilles d'actions et d'obligations de sociétés cotées était de 2,0 (2,2 en 2023). La note pondérée de qualité des données du PCAF pour notre portefeuille de dette souveraine était de 1,0 (non mesuré en 2023).

### **Événements majeurs**

En tant que fournisseur de services financiers ayant des activités d'assurance, il est important pour nous de suivre les indicateurs propres au secteur. En 2024, les dommages assurés causés par les phénomènes météorologiques violents ont dépassé les 8 milliards de dollars, l'année la plus coûteuse de l'histoire du Canada<sup>8</sup>. Nos activités d'assurance de dommages ont été touchées par quatre événements météorologiques majeurs en 2024 : la tempête de grêle du centre de l'Alberta, les feux de forêt de Jasper, la tempête de vent et de pluie du sud de l'Ontario et l'ouragan Debbie au Québec. Ces événements ont entraîné une hausse des réclamations et les pertes, nettes de réassurance et incluant les primes de reconstitution de la réassurance, s'élèvent à 220,6 millions de dollars. Malgré des variations dans les risques d'une année à l'autre, une tendance se dégage : parmi ces sinistres, ceux qui découlent d'inondations, de feux de forêt et de tempêtes ont fortement augmenté en fréquence et en gravité par rapport aux 10 à 15 dernières années.

---

<sup>8</sup><https://fr.ibc.ca/news-insights/news/2024-shatters-record-for-costliest-year-for-severe-weather-related-losses-in-canadian-history-at-8-5-billion>



**« Alors que l'année 2024 s'annonce comme la plus coûteuse au chapitre des pertes assurées dues à des phénomènes météorologiques extrêmes, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié ses premières Normes canadiennes d'information sur la durabilité. Co-operators soutient avec enthousiasme le CCNID dans les efforts qu'il déploie pour mettre au point ces normes et s'aligner sur ses homologues à l'échelle internationale. Ces normes constituent une étape urgente et fondamentale dans la communication de renseignements cohérents et de grande qualité qui permettront de prendre des décisions stratégiques mieux informées au cours de la transition de l'économie vers un avenir net zéro. »**

**Karen Higgins,**  
Première vice-présidente  
aux finances et cheffe  
des finances

# Partenaires pour le climat et la durabilité

- Réseau de leadership des directeurs financiers du projet Association pour la comptabilité durable
- Canadian Alliance for Net-Zero Agri-food
- Canadian Business for Social Responsibility
- Initiative canadienne de droit climatique (Addenda)
- Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact (Addenda)
- CDP (Carbon Disclosure Project)
  - Programme sur les changements climatiques (Addenda et Co-operators)
  - Programme sur les forêts (Addenda)
- Ceres Investor Network on Climate Risk and Sustainability (Addenda)
- Climate Action 100+ (Addenda)
- Climate Bonds Initiative
- Climate and Equity Lab
- Engagement climatique Canada (Addenda)
- Un Canada résistant au climat
- Conseil du capitalisme durable de Corporate Knights
- Électrifier le Canada (Addenda)
- Enactus Canada
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)
- Financial Resilience Institute
- FireSmart® BC
- Intelli-feu<sup>MC</sup> Canada
- Forum for Insurance Transition to Net Zero, convoqué et dirigé par les Nations Unies
- Principes applicables aux obligations vertes (Addenda)
- Green Economy Canada
- Home Fire Sprinkler Coalition Canada
- ICLEI Canada (Gouvernements locaux pour le développement durable)
- Institut de prévention des sinistres catastrophiques
- Institut de la finance durable (Addenda et Co-operators)
- Forum sur le développement de l'assurance
- National Fire Protection Association
- Nature Action 100 (Addenda)
- Initiative Net Zero Asset Managers (Addenda)
- Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro convoquée par les Nations Unies
- Nouvelle économie Canada (Addenda)
- Réseau Partenaires pour l'action
- Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (Addenda)
- Association pour l'investissement responsable (Addenda, CUMIS, Co-operators)
- Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (Addenda)
- Initiative des dirigeants pour l'IntelliProspérité
- Principes pour une assurance responsable de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Valuing Water Initiative (Addenda)

## Annexe 1

Les tableaux suivants résument les émissions brutes absolues de gaz à effet de serre provenant de nos activités, ventilées entre nos activités d'assurance de dommages, nos activités d'assurance vie et nos autres activités. Comme les membres de notre groupe d'entreprises partagent de nombreuses ressources, des méthodes d'allocation ont été utilisées pour faciliter cette ventilation.

Émissions issues de nos activités (t éq. CO <sub>2</sub> )	2024	2023 <sup>9</sup>
Assurance de dommages	16,477	15,915
Assurance vie	4,335	4,051
Autre	1,004	981
<b>Émissions totales issues de nos activités</b>	<b>21,816</b>	<b>20,947</b>

<sup>9</sup> Les chiffres pour l'assurance de dommages ont été rajustés en fonction des résultats figurant dans notre rapport de gestion 2023 pour tenir compte de la nouvelle méthode de calcul utilisée en 2024.

### Assurance de dommages

Émissions issues de nos activités (t éq. CO <sub>2</sub> )	2024	2023 <sup>10</sup>
<b>Portée 1</b>		
Bureaux administratifs		
Mazout	2	3
Gaz naturel	600	864
Parc automobile	323	332
<b>Total (portée 1)</b>	<b>925</b>	<b>1,199</b>
<b>Portée 2</b>		
Bureaux administratifs		
Électricité <sup>11</sup>	736	888
<b>Total (portée 2)</b>	<b>736</b>	<b>888</b>
<b>Portée 3 - activités</b>		
Catégorie 1 - Produits et services achetés		
Services informatiques	1,487	1,279
Catégorie 2 - Biens d'équipement		
Biens informatiques	1,183	985
Catégorie 6 - Voyages d'affaires		
Déplacements en auto	373	391
Déplacements en avion	2,586	2,141
Catégorie 7 - Déplacements des employés		
Déplacements des employés	2,441	2,275
Travail à domicile	2,336	2,283
Catégorie 14 - Franchises		
Agences et bureaux de service	4,410	4,474
<b>Total (portée 3 - activités)</b>	<b>14,816</b>	<b>13,828</b>
<b>Émissions totales issues de nos activités</b>	<b>16,477</b>	<b>15,915</b>

<sup>10</sup> Les chiffres ont été rajustés en fonction des résultats figurant dans notre rapport de gestion 2023 pour tenir compte de la nouvelle méthode de calcul utilisée en 2024.

<sup>11</sup> Les émissions de portée 2 liées à la consommation d'électricité sont calculées à l'aide de la méthode fondée sur la localisation. Aucun contrat n'a été mis en place pour l'année en cours ou l'année précédente.

**Assurance vie**

Émissions issues de nos activités (t éq. CO2)	2024	2023
<b>Portée 1</b>		
Bureaux administratifs		
Gaz naturel	<b>553</b>	507
Parc automobile	<b>84</b>	98
<b>Total (portée 1)</b>	<b>637</b>	605
<b>Portée 2</b>		
Bureaux administratifs		
Électricité <sup>12</sup>	<b>1,350</b>	1,259
<b>Total (portée 2)</b>	<b>1,350</b>	1,259
<b>Portée 3 - activités</b>		
Catégorie 1 - Produits et services achetés		
Services informatiques	<b>271</b>	251
Catégorie 2 - Biens d'équipement		
Biens informatiques	<b>141</b>	127
Catégorie 6 - Voyages d'affaires		
Déplacements en auto	<b>31</b>	35
Déplacements en avion	<b>636</b>	494
Catégorie 7 - Déplacements des employés		
Déplacements des employés	<b>267</b>	245
Travail à domicile	<b>594</b>	613
Catégorie 14 - Franchises		
Agences et bureaux de service	<b>408</b>	422
<b>Total (portée 3 - activités)</b>	<b>2,348</b>	2,187
<b>Émissions totales issues de nos activités</b>	<b>4,335</b>	4,051

<sup>12</sup> Les émissions de portée 2 liées à la consommation d'électricité sont calculées à l'aide de la méthode fondée sur la localisation. Aucun contrat n'a été mis en place pour l'année en cours ou l'année précédente.



Co-operators, 101 Cooper Dr. Guelph, ON N1C 0A4  
Téléphone: 519-824-4400 | [cooperators.ca](http://cooperators.ca) | [service@cooperators.ca](mailto:service@cooperators.ca)  
Disponible en anglais ~ Available in English  
Publication : 7 mai 2025 | ICA-2431 (03/25)